



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



institut français
du **cheval**
et de l'**équitation**

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023



Communication

Sommaire

MOTS CROISÉS p.04
par Alain Tisseuil et Jean-Roch Gaillet

PARTIE 1 p.07
Gouvernance

PARTIE 2 p.15
L'IFCE est toujours aux côtés de la filière équine

- **2.1** : L'IFCE est l'opérateur public de structuration p.16
et de soutien de la filière équine et asine
- **2.2** : L'IFCE est l'institut technique agricole p.26
et sportif de référence pour les acteurs
de la filière équine

PARTIE 3 p.42
L'IFCE s'engage en faveur de pratiques
de gestion efficaces, éthiques et durables





L'IFCE EST TOUJOURS *aux côtés* *de la filière équine*

A travers un nouveau contrat d'objectifs et de performance (COP), nos ministères de tutelle nous ont donné le cap stratégique de 2023 à 2027.

Marc Fesneau, ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire, nous a fait l'honneur de venir le signer à Saumur, siège social de l'établissement, le vendredi 07 juillet 2023, en présence de la représentante d'Amélie Oudéa-Castera, ministre des sports et des jeux olympiques et paralympiques.

Ce nouveau COP ambitieux matérialise ainsi la reconnaissance du Gouvernement de l'importance pour l'agriculture, le sport et la société, de la filière équine dans toutes ses dimensions. Dès l'édition 2023 du salon international de l'agriculture, le ministre Marc Fesneau a mobilisé les représentants de la filière équine auprès de l'IFCE lors de sa déambulation dans le pavillon 6 dédié aux races équines et asines. Pour la signature du COP, le ministre en charge de l'agriculture ayant souhaité que cet événement constitue un moment d'échange avec toute la filière, une réunion de travail a donc permis à chacun d'exprimer ses enjeux et attentes, notamment vis-à-vis de notre établissement et de ses missions. Les discussions ont concerné autant les sujets agricoles que sportifs. La ministre en charge des sports a ensuite rapidement signé le COP pour permettre sa mise en œuvre immédiate.

Nous tenons aussi à rappeler l'importance des instances de concertation que constituent les six conseils et comités de l'IFCE. Rapportant au conseil d'administration, ils rassemblent la filière pour répondre aux enjeux du présent et préparer l'avenir.

Alain Tisseuil, président du conseil d'administration
Jean-Roch Gaillet, directeur général

QUE RETENIR DU COP 2023-2027 DE L'IFCE ?

7 missions en réponse aux besoins de l'Etat et de la filière équine



POLITIQUES PUBLIQUES

Nous continuons d'accompagner l'élaboration des politiques publiques dédiées à la filière équine. Ce COP nous demande désormais d'en contrôler leur mise en oeuvre.



TRAÇABILITÉ

Nous poursuivons nos actions en faveur de la sécurisation de la traçabilité sanitaire et zootechnique des équidés. Les équipes s'attachent à intégrer les évolutions réglementaires, scientifiques, technologiques et les besoins de la filière.



SPORT

Nous conservons notre engagement auprès des fédérations délégataires en lien avec le cheval et auprès du ministère chargé des sports dans le cadre des politiques de soutien des sports équestres.



CONNAISSANCES

Nos experts organisent et contribuent toujours à la production de connaissances et de ressources. Conformément à la demande de nos ministres de tutelles, nous apportons les données nécessaires aux acteurs de la filière afin d'éclairer leurs décisions et les aider à répondre aux défis actuels et à venir.



EMPLOI ET FORMATION

Avec la poursuite des actions de la campagne #LeChevalRecrute, nous mobilisons la filière pour développer l'attractivité des métiers et des formations. Nos ingénieurs veillent à anticiper les évolutions sociétales et adapter l'offre de formation aux besoins des professionnels.



INTERNATIONAL

Démarrées pendant le COP précédent, les actions de promotion de la filière équine française à l'international sont renforcées entre 2023 et 2027.



PATRIMOINE

Héritier d'un patrimoine et de savoir-faire prestigieux, nos actions visent à les conserver bien sûr, et également à les vitaliser et les transmettre au plus grand nombre.

UN AXE STRATÉGIQUE DE GESTION INTERNE

Ce COP nous garantit une stabilité de nos effectifs et nous demande de nous engager en faveur de pratiques de gestion efficaces, éthiques et durables. Nous encourageons donc les équipes à développer la mesure des impacts économiques, sociaux et environnementaux de leurs actions, dans une logique de responsabilité sociétale des organisations.

Le conseil d'administration sera particulièrement attentif à la qualité du dialogue social et aux mesures mises en place concernant le management de proximité et l'accompagnement au changement. Nous poursuivons le renforcement du pilotage et de la sécurisation des fonctions financières. Enfin, en tant qu'établissement public national, nous encourageons les stratégies visant l'exemplarité en matière de développement durable et de bien-être animal.

RENDEZ-VOUS EN FRANCE !

MEET AN INNOVATIVE AND WORLD-RENOWNED EQUINE INDUSTRY*

*RENCONTREZ UNE FILIÈRE ÉQUINE INNOVANTE ET MONDIALEMENT RECONNUE

14TH & 15TH MAY 2024

CONGRESS CENTER OF VERSAILLES



International

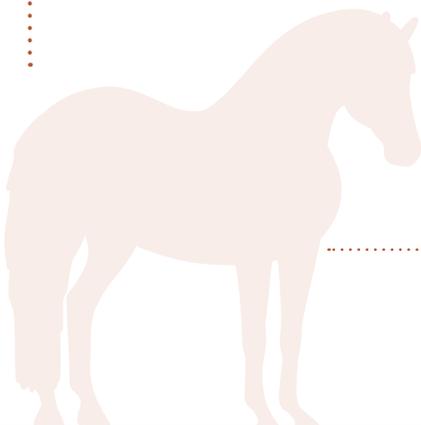
www.ifce.fr

« NOUS VIVONS UNE ANNÉE 2024 *internationale et sportive !* »

Fort des axes stratégiques du COP 2023-2027, de nombreux projets se poursuivent ou se mettent en place en cette année 2024. Notre point d'orgue sera les Jeux olympiques et paralympiques de Paris cet été. Au-delà des participations espérées de nos sportifs, nous accompagnons la filière équine pour créer des opportunités de visibilité à cette occasion.

Dès le mois de mai, nous organisons une conférence internationale à Versailles en marge du sommet Choose France. Par ailleurs, nous nous associons à nos partenaires équestres publics pour préparer et fournir les chevaux de l'épreuve d'équitation du pentathlon moderne. Autre exemple, nos outils scientifiques dédiés à la performance du couple cavalier-cheval sont mis à la disposition de l'ensemble des équipes de France d'équitation. Enfin, les organisateurs des JOP 2024 mobilisent l'expertise de nos agents en organisation de compétition et en respect du bien-être animal dans le cadre de la performance sportive.

Au-delà, nous nous projetons vers de belles cérémonies pour les 200 ans du Cadre noir en 2025. Nous récolterons également les fruits des investissements financiers et informatiques importants au bénéfice d'une base de données SIRE exhaustive et encore plus fiable. Enfin, nous restons prêts à nous mobiliser face aux évolutions sociétales et à adapter nos produits, services et actions à destination de nos publics, des ministres de tutelles aux passionnés d'équidés.





©X Remonign MASA

Première partie GOUVERNANCE

- Le conseil d'administration de l'IFCE p.08
- Encourager la concertation p.09
- Management et organisation p.14



LA GOUVERNANCE *de l'IFCE*

Le conseil d'administration



ALAIN TISSEUIL

Président du conseil d'administration de l'IFCE,
renouvelé par décret du 13 novembre 2023.

SEPT REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT

Un désigné par le Premier Ministre

Henri d'Abzac, préfet.

Deux désignés par le ministre chargé de l'agriculture

Philippe Duclaud, directeur général de la performance économique et environnementale des entreprises (DGPE), ou son représentant Pierre Tribon, chef du bureau du cheval et de l'institution des courses (DGPE).

Philippe Auzary, directeur adjoint des affaires financières, sociales et logistiques.

Deux désignés par le ministre chargé des sports

Fabienne Bourdais, directrice des sports, ou sa représentante Audrey Pérusin, sous-directrice en charge du pilotage et de l'animation des réseaux du sport à la direction des sports.

Sophie Dubourg, directrice technique nationale de la Fédération française d'équitation (FFE).

Un désigné par le ministre chargé du budget

Nicolas Lagarde, chef du bureau de l'agriculture de la 7ème sous-direction de la direction du budget.

Un désigné par le ministre des armées

Général Benoît Aumonier, Commandant les écoles militaires de Saumur et l'école de cavalerie, nommé par décret du 5 juillet 2023.

COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT

Marie-Aude Stofer, sous-directrice « filières forêt-bois, cheval et bioéconomie » en remplacement de Sylvain Réallon.

DOUZE PERSONNALITÉS QUALIFIÉES, NOMMÉES OU RENOUVELÉES PAR DÉCRET DU 13 NOVEMBRE 2023

Le président de la Société hippique française (SHF)

Michel Guiot, président de la Société hippique française.

Le chef des sports équestres militaires

Lieutenant-colonel Maurice Payement, chef des sports équestre militaires, centre national des sports de la Défense.

Le président de la Fédération française d'équitation (FFE)

Serge Lecomte, président de la Fédération française d'équitation (FFE),

ou son représentant **Frédéric Bouix**, délégué général de la Fédération française d'équitation (FFE).

Deux élus locaux, choisis en raison de leurs compétences dans les domaines d'activité de l'établissement

Isabelle Devaux, vice-présidente du conseil départemental du Maine-et-Loire.

Alain Tisseuil, maire d'Arnac-Pompadour.

Pour le secteur de l'agriculture, quatre personnalités

Loïc Malivet, en tant que personnalité exerçant son activité dans le secteur des courses hippiques, dans le domaine du galop.

Valérie Abrivard, en tant que personnalité exerçant son activité dans le secteur des courses hippiques, dans le domaine du trot.

Odile Audinot, en tant que personnalité exerçant son activité dans le secteur de l'élevage des équidés de sport et de loisir.

Thierry Faivre, en tant que personnalité exerçant son activité dans le secteur de l'élevage des chevaux de trait et des races asines.

Pour le secteur des sports, trois personnalités :

Marie-Laure Deuquet et **Thierry Gausseron**, en tant que personnalités compétentes dans le domaine des sports équestres.

Vladimir Vinchon-Faucher, en tant que sportif de haut niveau.

QUATRE REPRÉSENTANTS ÉLUS DU PERSONNEL LORS DU SCRUTIN DU 9 NOVEMBRE 2023

Florence Brunerie, représentante FO

Thierry Duchaussoy, représentant CFDT

Jean-François Gourdon, représentant FO

Fabien Larue, représentant CFDT



ENCOURAGER *la concertation*

La transversalité est un atout

Dans un monde en perpétuel mouvement, au sein duquel des voix s'élèvent en défaveur d'activités humaines avec les animaux, la transversalité est un atout pour l'avenir. La filière équine ne fait pas exception et ses différents segments doivent poursuivre leurs efforts ensemble.

Les instances de dialogue et de concertation de l'IFCE en sont des outils majeurs. Elles s'articulent autour des acteurs de la filière équine, dans tous les secteurs : France Galop, SETF (société d'encouragement à l'élevage du trotteur français), SHF, SFET et FFE. Elles donnent aussi une place importante aux acteurs externes à la filière cheval, comme par exemple des structures syndicales agricoles ou professionnelles. Enfin nos conseils, comités et commission collaborent avec les services de l'Etat et des régions.

Ces conseils, comités et commission rendent compte de leurs travaux au conseil d'administration de l'IFCE. Leurs présidents sont nommés. Ces derniers sont choisis pour leur connaissance des enjeux à traiter et leur implication impulse la dynamique indispensable aux projets transverses :

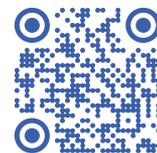
- **COMITÉ DE FILIÈRE : en attente**
en attente de nomination pour succéder à Gérard Rameix ;
- **CONSEIL DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION : Michel Chauveau**
Ancien directeur de l'INSEP et membre du comité d'histoire du ministère chargé des sports.
- **CONSEIL SCIENTIFIQUE : Étienne Verrier**
Directeur général adjoint d'AgroParisTech, directeur adjoint de l'UMR génétique animale et biologie intégrative à l'INRAe Jouy-en-Josas.
- **COMITÉ SIRE : Jacqueline Riondé**
Éleveuse active au sein de l'ACA et de la SHF (voir encart), nommée le 14 mars 2023 en succession de Philippe Lemaistre.
- **COMITÉ CULTURE, PATRIMOINE ET UNESCO : Didier Garnier**
Inspecteur général de l'agriculture honoraire, ancien directeur de l'AFASEC et ancien directeur général par intérim de l'IFCE.
- **COMMISSION GÉNÉTIQUE ÉQUINE ET ASINE : Pascal Cadiou**
Éleveur et président du stud-book Selle français.



JACQUELINE RIONDÉ, présidente du comité SIRE de l'IFCE

« Eleveuse de chevaux d'endurance, mon premier contact avec le SIRE était en tant qu'utilisatrice. Ma passion des chevaux explique les engagements que j'ai pris, notamment au sein de l'association du cheval arabe (ACA), puis de la Société hippique française (SHF) dans laquelle je suis actuellement membre du comité exécutif et membre du conseil d'administration.

Impliquée dans la filière équine depuis plus de 30 ans, j'ai à cœur de poursuivre le travail accompli au sein du comité SIRE. Je souhaite une présidence basée sur la transparence et la neutralité, que cela soit avec les différents acteurs de la filière ou auprès des usagers du SIRE, et ce pour l'intérêt commun de l'ensemble de la filière et du SIRE. »



En 2023, le comité de filière s'est structuré de manière à répondre, de façon transversale, aux grands enjeux qui impactent, et impacteront, nos activités. Outre des réunions plénières, des groupes de travail thématiques ont été constitués par les structures socio-professionnelles. L'IFCE accompagne leur fonctionnement.

L'année 2023 a été marquée par une avancée favorable à l'économie des entreprises équines : l'obtention de taux de TVA réduit, tant sur l'élevage que sur l'encadrement de l'équitation. Les acteurs de la filière se sont également mobilisés autour du certificat d'engagement et de connaissances (CEC). Ce certificat a un rôle à jouer dans la prise de conscience, par les nouveaux acquéreurs, des besoins essentiels aux équidés. 2023 a également été un moment fort de réflexion autour du déplacement des équidés : les travaux du comité de filière ont été utilisés comme contributions dans le cadre des travaux relatifs à la proposition de règlement européen portant sur la protection des animaux pendant le transport.

Le segment des courses a, quant à lui, poursuivi son rôle moteur dans la filière en structurant ses actions en faveur de la préservation de la ressource en eau. Cela a incité les autres acteurs à avancer dans leur réflexion sur le sujet.



© S. Azzos / IFCE

PERSPECTIVES 2024

Année olympique et paralympique en France : la filière équine s'organise pour valoriser l'utilité sociale des équidés, l'excellence de ses produits et services et ses actions en faveur du bien-être animal.

Mise en œuvre d'un appel à projets du ministère chargé de l'agriculture pour accompagner ces démarches.

Participation des acteurs de la filière au comité d'éthique et de bien-être animal des organisateurs des épreuves d'équitation des JOP 2024.

Conseil de l'emploi et de la formation



Le conseil de l'emploi et de la formation a été mis en place en 2019 dans un contexte inédit de pénurie de professionnels du cheval. Depuis sa création, ce conseil a pour mot d'ordre de faire travailler les acteurs des différents secteurs de la filière équine autour de l'adéquation entre l'emploi et la formation pour inverser la conjoncture. C'est un objectif ambitieux pour lequel les membres continuent de s'engager jour après jour, comme en révèle la fréquentation des instances à ce conseil.

En 2023, le conseil de l'emploi et de la formation a rassemblé 24 instances, soit plus de quarante membres. Les deux réunions plénières annuelles sont suivies avec attention et dynamisme.

Si ce conseil a su trouver sa place et prouver l'intérêt de travailler collectivement autour des problématiques sociales communes, son défi de 2023 a été d'ordonner les sujets à aborder. Désormais, un tableau de bord détermine les thématiques de travail prioritaires à traiter : l'orientation (approche métier), la formation (approche compétence), l'insertion (approche recrutement), le développement de carrière (approche attractivité et fidélisation des emplois) et la fin de carrière (approche de la reconversion). Ce souci de priorisation des sujets ne peut se faire que dans un esprit de plan commun, durable et éthique avec des actions concrètes en faveur des entreprises équestres, hippiques et équines.

PERSPECTIVES 2024

Mise en œuvre du plan de relance de l'emploi pour la filière équine de référence (PREFErence).

Travaux concernant la lutte contre l'exercice illégal de la médecine vétérinaire.

Conseil scientifique

Les membres du conseil scientifique ont été renouvelés en 2023. Ils sont nommés pour trois ans. Etienne Verrier poursuit sa mission de présidence par un troisième et dernier mandat.

La liste des partenaires a été modifiée pour y inclure, entre autres, l'ACTA (association regroupant les instituts techniques agricoles) et l'INSEP (Institut national du sport, de l'expertise et de la performance). Une thématique « sciences économiques et de gestion » a été créée, de façon distincte de la thématique « sciences humaines et sociales ».



TÉMOIGNAGE D'UN NOUVEAU MEMBRE DU CONSEIL SCIENTIFIQUE, FRANCK BROCHERIE, représentant l'INSEP

« Très heureux de rejoindre le conseil scientifique de l'IFCE qui est riche en compétences issues de différents champs thématiques. Les échanges y sont intéressants, constructifs et toujours bienveillants pour valoriser et accompagner au mieux l'ensemble de la filière équine. »

A la demande de plusieurs équipes de recherche, le conseil scientifique a modifié le calendrier de ses appels à projets à partir des financements 2024. Ainsi, les projets doivent maintenant être déposés pour le 1^{er} juin de chaque année.

Le conseil scientifique s'est réuni deux fois en 2023 :

- en janvier pour étudier les propositions en réponse aux appels à projets 2023,
- en octobre, exceptionnellement sur trois jours, pour expertiser les comptes rendus des projets financés antérieurement et les nouveaux projets déposés pour 2024.

Des membres du conseil scientifique ont participé aux comités de pilotage des plateaux techniques de l'IFCE. Cela s'insère dans le cadre de l'audit des activités de R&D de l'établissement.

PERSPECTIVES 2024

Présentation de la feuille de route pluriannuelle du conseil scientifique au conseil d'administration de l'IFCE : elle précise les défis que la filière doit anticiper, les actions du conseil scientifique pour accompagner les projets de recherche et met l'accent sur la coordination de la diffusion des résultats scientifiques.



Conseil scientifique



Le 14 mars 2023, le conseil d'administration de l'IFCE a désigné Jacqueline Riondé pour succéder à Philippe Lemaistre à la tête du comité SIRE (voir p.9).

Dans un contexte de modernisation indispensable des outils informatiques du SIRE, et suite aux diagnostics informatiques et organisationnels du SIRE effectués en 2023, les membres du comité souhaitent être partie prenante des changements à venir. D'une part pour trouver des solutions adaptées aux besoins de la filière, et d'autre part pour que les systèmes d'information des partenaires et du SIRE évoluent dans la même direction.

Afin de favoriser les échanges, des groupes de travail ont été institués au sein du comité. Parmi les mesures phares de 2023, on note la simplification du signalement descriptif des chevaux, toutes races confondues, qui sera mis en œuvre dès 2024. De nouvelles démarches seront mises à disposition des utilisateurs.

PERSPECTIVES

2024

THÉMATIQUES PRIORITAIRES IDENTIFIÉES :

Amélioration de la traçabilité des semences et des embryons, dont congelés et issus d'ICSI (injection intracytoplasmique de spermatozoïde).

•
Enregistrement des résidences habituelles des équidés.

•
Amélioration des procédures pour les personnes souhaitant reproduire en origine constatée.

•
Refonte des outils informatiques grâce à des investissements considérables en 2024 et les années suivantes.

•
Suivi réglementaire et réflexion sur les tarifs en cas de retard de déclaration.



Comité culture, patrimoine et UNESCO

Le comité culture, patrimoine et UNESCO de l'IFCE porte l'ambition de contribuer à l'action publique pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel lié à la « culture cheval ». Cette « culture cheval » est l'ensemble des rapports de la société humaine aux chevaux et, plus généralement, aux équidés. Exposer, présenter et documenter les patrimoines culturels ; conserver, restaurer et vitaliser les métiers et les savoir-faire : tels sont les nombreux défis à relever par l'IFCE, aux côtés des passionnés de la culture équine.

Neuf groupes thématiques, composés d'experts et de représentants d'organismes de référence, élaborent différents projets pour répondre aux enjeux et aux besoins spécifiques à chacune. Après concertation entre les membres du comité, la mise en œuvre concrète et le suivi des actions s'effectuent à trois niveaux :

Action unique ou spécifique à un groupe de travail : suivi de réalisation lors des réunions du comité

- *Exemple 2023* : le colloque « Vivre et travailler avec les chevaux » a réuni, le 27 septembre à Saumur, des professionnels et des scientifiques spécialistes de sociologie et d'ethnologie pour apporter un regard croisé sur le sujet.

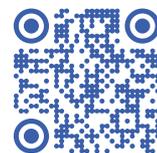
Action unique mobilisant plusieurs groupes ou un autre comité de l'IFCE : création d'une « équipe de pilotage »

- *Exemple 2023* : état des lieux du métier d'artiste équestre mené par l'IFCE. Cette étude était commandée par le Syndicat national des artistes équestres et la Fédération française d'équitation dans le cadre du conseil de l'emploi et de la formation de l'IFCE.

Projet pérenne : création d'un « groupe projet »

- *Exemple 2023* : préfiguration d'un réseau des sites remarquables liés au cheval et à l'équitation, dont les haras nationaux. Des réunions de partages d'idées et de coopération se sont déroulées pour optimiser la valorisation du patrimoine matériel et immatériel, témoin du lien inséparable du cheval et de notre civilisation.

Comité culture



PERSPECTIVES 2024

Création d'un guide pratique pour la conservation des voitures hippomobiles.

- Accueil d'un groupe thématique du conseil scientifique « cheval et société » dans le domaine des sciences patrimoniales.

- Animation d'un réseau des sites porteurs de la marque « Haras national de... ».

Commission génétique équine et asine

Déjà trois années de fonctionnement pour la commission génétique équine et asine ! Elle s'est réunie une dernière fois dans sa composition initiale en octobre 2023 et son renouvellement est prévu pour 2024. Son président actuel, Pascal Cadiou, a été reconduit à la présidence de cette commission par le conseil d'administration de l'IFCE pour les trois prochaines années.

PERSPECTIVES 2024

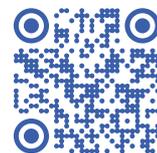
Aboutissement des travaux menés par toutes les filières animales pour la mise à jour du code rural.

- Parution du compte rendu des travaux et des orientations proposées par le groupe de travail sur les races à faibles effectifs initié en 2023.

Un bilan de ses activités durant les trois années de fonctionnement a permis de faire ressortir son rôle indispensable en tant qu'instance de concertation. Trois points forts y sont toujours développés afin de répondre aux besoins d'échanges sur les actualités de la filière :

- Point réglementaire en lien la mise en conformité du code rural avec le règlement zootechnique de l'Union européenne (RZUE) ;
- Point scientifique et technique en matière de génétique et de génomique ;
- Point d'information transversale avec les autres filières animales afin de présenter leurs savoir-faire et bénéficier d'expériences partagées.

Commission génétique





MANAGEMENT *et organisation*

En 2023, démarrage des travaux du projet d'établissement relatif au nouveau contrat d'objectifs et de performance (COP) 2023-2027 de l'IFCE

Dès la validation par le conseil d'administration en mars 2023, nous avons commencé à élaborer le projet d'établissement (PE). En effet, le COP précise : « Un projet d'établissement sera établi en lien avec les instances de concertation, avec les personnels pour organiser concrètement la mise en œuvre du présent contrat ». Le projet d'établissement précise la manière dont les objectifs stratégiques du COP sont déclinés en objectifs opérationnels. C'est le mode d'emploi du COP, conçu à destination de l'ensemble des agents. Il se veut compréhensible et synthétique.

Identification de dix chantiers de la transformation et poursuite des activités pérennes

Le COP 2023-2027 de l'IFCE est qualifié de COP de stabilisation dynamique. Une partie du PE décrit les missions pérennes confirmées (illustrant la stabilisation). Dans une autre, dix grands chantiers de la transformation sont mis en exergue (illustrant la dynamique).

LES DIX CHANTIERS DE LA TRANSFORMATION SONT LES SUIVANTS :

- Organiser les différentes missions de contrôle à l'IFCE : nouvelles modalités et postures ;
- S'insérer dans les écosystèmes partageant des défis communs ;
- S'organiser pour renforcer le continuum recherche / développement / formation / diffusion ;
- S'organiser pour développer le rayonnement européen et international ;
- S'organiser pour mettre en place une vision prospective à horizon 15-20 ans ;
- Organiser notre autonomie financière ;
- S'organiser pour une gestion exemplaire de nos ressources humaines ;
- Moderniser le SIRE ;
- S'organiser pour la transformation numérique et la dématérialisation ;
- Une communauté IFCE au service de la filière.

Toujours une volonté de partage d'information et de participation des agents

L'élaboration de ce PE a débuté en janvier 2023 par un travail en comité de direction autour de la méthodologie et des grandes étapes. Les pôles et les territoires ont produit les grandes orientations de leurs activités à horizon 2027. Pour chaque thème, il a été demandé de définir collectivement le contexte, les finalités et les objectifs opérationnels, et également de réinterroger l'organisation interne de l'IFCE. Cette première production a servi de base à un séminaire de travail pour l'identification des conditions de réussite pour les cinq années à venir. Ce séminaire réunissant 88 agents représentatifs de l'ensemble des pôles et territoires s'est tenu le 16 mai 2023 à Saumur. Ce fut l'occasion de présenter le COP et ses évolutions majeures.

Toujours dans l'idée de favoriser la cohésion interne et les échanges, quatre journées programmées en juin au CREPS de Bourges ont réuni 439 agents, soit 74% de la communauté de travail constitutive de l'IFCE. Chaque agent a pu bénéficier d'informations relatives aux éléments essentiels du COP et à l'élaboration du PE. En amont de ces journées, les agents ont été sollicités pour exprimer leurs attentes qui ont été prises en compte. Les moments conviviaux et de découverte des autres agents et services ont été fortement appréciés.

2024 sera la première année de mise en œuvre de ce projet d'établissement, dont la finalisation est prévue au premier trimestre.

Deuxième partie

L'IFCE EST TOUJOURS AUX CÔTÉS DE LA FILIÈRE ÉQUINE

2-1 : L'IFCE EST L'OPÉRATEUR PUBLIC DE STRUCTURATION ET DE SOUTIEN DE LA FILIÈRE ÉQUINE ET ASINE **P.16**

- Accompagner l'élaboration des politiques publiques dédiées à la filière équine et contrôler leur mise en oeuvre p.17
- Sécuriser la traçabilité sanitaire et zootechnique des équidés, en intégrant les évolutions réglementaires, scientifiques, technologiques et les besoins de la filière p.20
- Contribuer aux politiques de soutien des sports équestres p.24

2-2 : L'IFCE EST L'INSTITUT TECHNIQUE AGRICOLE ET SPORTIF DE RÉFÉRENCE POUR LES ACTEURS DE LA FILIÈRE ÉQUINE **P.26**

- Organiser et contribuer à la production de connaissances et de ressources pour éclairer les décisions et répondre aux défis actuels et à venir p.27
- Développer l'attractivité des métiers et formations, anticiper les évolutions et adapter l'offre de formation aux besoins des professionnels p.33
- Coordonner les actions de promotion de la filière équine française à l'international p.37
- Conserver et vitaliser les patrimoines et les savoir-faire équestres français p.38



Partie 2-1

L'IFCE EST TOUJOURS AUX CÔTÉS
DE LA FILIÈRE ÉQUINE

L'IFCE
EST L'OPÉRATEUR PUBLIC
DE STRUCTURATION
DE LA FILIÈRE
ÉQUINE ET ASINE



L'IFCE EST TOUJOURS
AUX CÔTÉS DES ACTEURS
DE LA FILIÈRE ÉQUINE.



ACCOMPAGNER L'ÉLABORATION DES POLITIQUES PUBLIQUES DÉDIÉES À LA FILIÈRE ÉQUINE *et contrôler leur mise en œuvre*

La mise en œuvre du règlement zootechnique de l'Union européenne (RZUE) a modifié en profondeur les relations entre les représentants des races, l'IFCE et les organismes de contrôle de performance (OCP). Aujourd'hui, la majorité des organismes de sélection (OS) est agréée en France, avec la responsabilité de leur programme de sélection. Le ministère chargé de l'agriculture demande donc à l'IFCE d'accompagner la professionnalisation des acteurs pour la refonte de leur statut et les modifications substantielles de leur programme de sélection nécessitant l'approbation du ministère.

Cette année 2023 marque également la **première année de la programmation de la nouvelle politique agricole commune (PAC) 2023-2027**. Il s'agit d'une PAC plus verte dans laquelle la filière équine trouve toute sa place, tant dans l'aménagement des territoires ruraux que dans les nécessaires transitions écologiques. Les herbages qui accueillent les équidés français et les haies qui les bordent, contribuent activement au stockage du carbone et à la préservation de la biodiversité sauvage et domestique. A la demande du ministère chargé de l'agriculture, l'IFCE a mis en forme et diffusé un guide des aides PAC, en ciblant les actions qui touchent les producteurs et utilisateurs d'équidés.

Le comité de filière de l'IFCE a accompagné les socio-professionnels lors des échanges autour d'une modification de la fiscalité applicable aux activités équines, de l'élevage à l'utilisation, pour permettre une relance de ces activités. La filière équine génère environ 66 000 emplois non

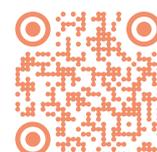
délocalisables au sein des territoires ruraux, au service d'une filière d'excellence.

Dans le cadre de sa politique de soutien au secteur équin, le **ministère de l'agriculture confie à l'IFCE l'attribution de plus de quatre millions d'euros aux acteurs de la filière équine**. Ces aides ont notamment pour objet d'accompagner l'organisation des circuits de contrôle de performances par les OS des segments sport, loisir et travail. Elles participent également au financement de la recherche, via le conseil scientifique de l'IFCE, et des observatoires. Elles constituent enfin un bras de levier économique pour les opérations de promotion et d'information lancées par les structures socioprofessionnelles. Les modalités de gestion de ces aides vont être renforcées en 2024.

DEUX APPELS À PROJETS ONT ÉTÉ LANCÉS EN DÉCEMBRE 2023

- le premier en lien avec l'organisation du salon international de l'agriculture pour **financer des actions relatives au segment des races de travail**,
- le second pour **financer des opérations portées par les acteurs de la filière pour l'organisation des JOP de Paris 2024** et également **financer des actions de promotion des produits et services français** en direction des prospects étrangers.

Dispositifs d'aide





VISITE DE LA PREMIÈRE MINISTRE DANS UN CENTRE ÉQUESTRE DU CALVADOS

Le 03 novembre 2023, l'ensemble des représentants de la filière équine française était présent dans un centre équestre proche de Caen, pour accueillir la Première Ministre Elisabeth Borne. Celle-ci était accompagnée de ses deux principaux ministres en charge des activités équestres :

Marc Fesneau pour l'agriculture
et Amélie Oudéa-Castéra pour les sports.

Le président du groupe d'étude cheval à l'Assemblée nationale alors en fonction, Freddy Sertin, faisait également partie de la délégation ministérielle. Le sujet de la réduction du taux de la TVA appliqué aux heures d'enseignement inscrit en loi de finances 2024 était au cœur des échanges, avec le témoignage du responsable du club. Ce déplacement a été l'occasion de traiter d'autres sujets importants pour la filière équine tels que la tension dans le recrutement de salariés, les conditions de travail, le bien-être animal, ou encore les impacts du changement climatique. Pour chacun de ces thèmes, les acteurs présents aux côtés de l'IFCE, notamment la Fédération française d'équitation et le Groupement hippique national, ont eu la possibilité d'exprimer leur vision et leurs moyens d'action.

Les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 ont aussi été évoqués avec la volonté de faire de l'année 2024 l'année du sport, y compris dans les écoles et collèges. Le développement de sections sportives équestres dans les établissements relève d'actions concertées entre la FFE et le ministère chargé de l'enseignement. A son niveau, l'IFCE contribue à cette dynamique olympique au travers de son soutien à la discipline du paradressage et le prêt de chevaux de qualité pour l'épreuve d'équitation du pentathlon moderne.



PERSPECTIVES 2024

Mise en place des contrôles des organismes de sélection et de leur programme de sélection.

Rédaction d'une déclinaison régionale du guide des aides PAC, notamment les actions du second pilier gérées par les conseils régionaux sur les territoires.

Réforme du traitement des aides aux acteurs de la filière équine.



IMPLICATION FORTE DE LA DÉLÉGATION TERRITORIALE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES DANS L'ÉLABORATION ET LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN RÉGIONAL D'AIDE À LA FILIÈRE ÉQUINE

Le plan de soutien à la filière équine 2023-2027, financé par le conseil régional Auvergne Rhône-Alpes, a pour ambition de développer une filière de qualité, performante et compétitive. Un axe fort concerne l'accompagnement de ses acteurs vers une transition écologique.

A la demande de la collectivité, la délégation territoriale Auvergne-Rhône-Alpes de l'IFCE accompagne techniquement la démarche. Nous mettons à disposition des statistiques précises relatives à la filière et nous partageons informations et expertises. Il s'agit également de contribuer à la bonne mise en œuvre des dispositifs, en participant aux instances de suivi que sont les comités techniques et de pilotage.

Cette participation se fait aux côtés des représentants socio-professionnels que sont les comités régionaux d'équitation et de tourisme équestre, les acteurs du secteur des courses, l'association régionale de représentation des éleveurs, la Société hippique française, ou encore le conseil du cheval.





ANIMATION D'UN RÉSEAU DES TECHNICIENS ÉQUINS EN RÉGION SUD

Constitué à l'initiative de la délégation territoriale Arc Méditerranéen et de la Filière cheval sud (PACA), un réseau technique au service de la filière équine a vu le jour en région Sud.

Parmi les membres, sont représentés les techniciens, chargés de projet et conseillers de diverses structures qui oeuvrent en territoire tels que le comité régional d'équitation, les chambres d'agriculture, équi-SAFER, la mutualité sociale agricole, les acteurs de l'enseignement agricole et les fédérations des courses.

LES PRINCIPAUX OBJECTIFS DE CE RÉSEAU SONT :

renforcer les échanges entre acteurs,

améliorer la diffusion des informations entre structures,

faciliter la constitution de partenariats éventuels dans le cadre de projets collectifs.

La dynamique, initiée à l'occasion d'une première journée de rencontre en avril 2023, devrait se poursuivre et se renforcer au fil des deux réunions annuelles envisagées dès 2024.



LE RÉSEAU DES CORRESPONDANTS « OUTRE-MER » DE L'IFCE À SAUMUR

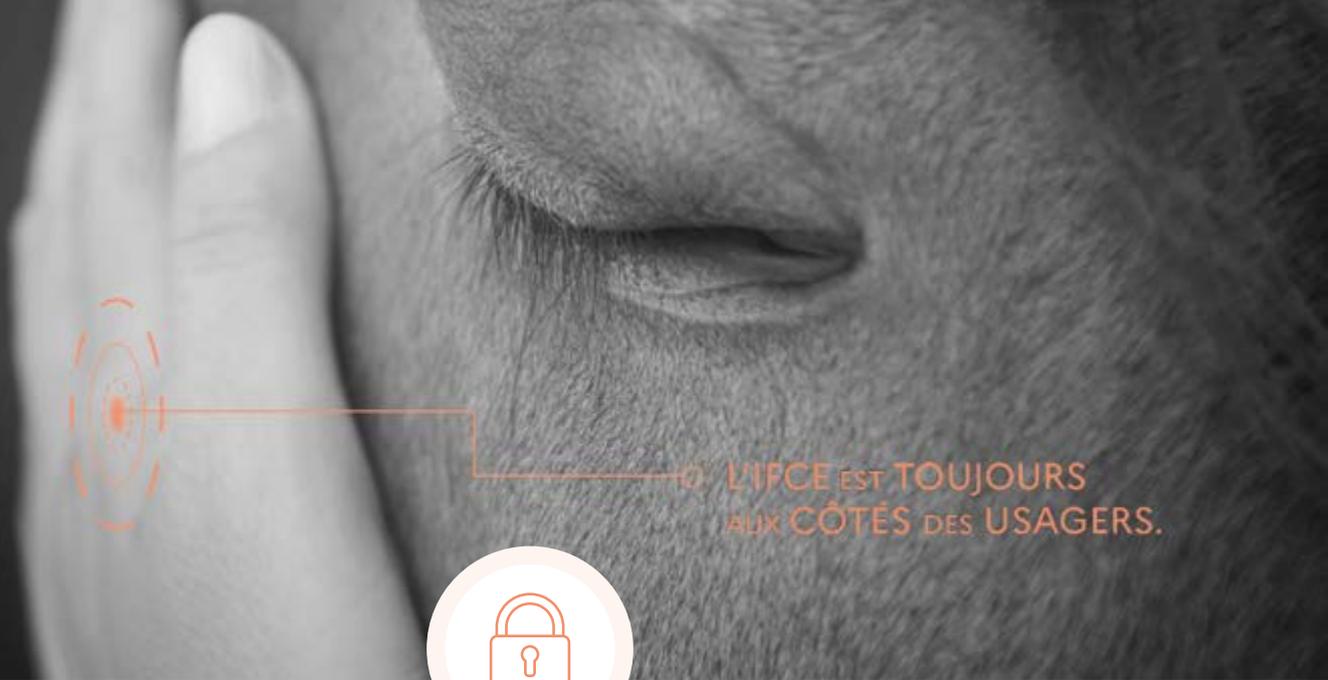
Un séminaire à destination des correspondants IFCE s'est tenu à Saumur du 25 au 29 septembre 2023, pour une semaine d'échange et d'informations. Le dernier séminaire avait eu lieu en 2018, avant la pandémie de COVID-19.

Les correspondants de Nouvelle-Calédonie, La Réunion, La Guyane et La Martinique étaient présents. Seul manquait le représentant de la Guadeloupe. Ce fut l'occasion de faire connaissance, notamment pour les nouveaux. Chaque correspondant a pu présenter la filière équine de son territoire.

Le programme avait également pour objectif de faire découvrir les missions de l'IFCE définies par le COP 2023-2027. Les différents pôles nationaux sont intervenus auprès de ces correspondants, afin de leur donner les orientations de l'IFCE en tant qu'opérateur public et institut technique agricole et sportif. Ces territoires d'outre-mer représentent notre septième délégation territoriale.

Les correspondants ont pour mission de représenter l'IFCE au sein de leur territoire, en étant le guichet de proximité et l'interface administrative avec le SIRE et en contribuant à la visibilité de l'IFCE auprès des socio professionnels, collectivités territoriales et services de l'État. Ils doivent assurer l'expertise de la réglementation dans les domaines du cheval et des sports équestres, en appui aux ministères de tutelle. Ils participent à identifier les projets à mener sur leur territoire et à améliorer le transfert et la diffusion des résultats de la recherche et des savoirs. Ils participent enfin à identifier les besoins en formation professionnelle pour les acteurs de la filière équine.

Les premiers mois de l'année 2024 vont permettre à nos correspondants de représenter l'établissement sur des manifestations. Nous allons les former à mettre en place des contrôles sanitaires et les soutenir dans le développement de projets.



L'IFCE EST TOUJOURS
AUX CÔTÉS DES USAGERS.



SÉCURISER LA TRAÇABILITÉ SANITAIRE ET ZOOTECHNIQUE DES ÉQUIDÉS, *en intégrant les évolutions réglementaires, scientifiques, technologiques et les besoins de la filière*

Le système d'information relatif aux équidés (SIRE) : s'adapter pour avancer

Devant les enjeux d'une base centrale fiable et sécurisée, une accélération du processus de modernisation a été amorcée. Reconnu en France, en Europe et à l'international, le SIRE combine la base de données nationale d'identification (BDNI) et la base de données zootechniques nationale (BDZN). Il évolue sous la gouvernance du comité SIRE et est garant de la traçabilité sanitaire et zootechnique des équidés présents sur le territoire français.

RÉPONDRE AUX BESOINS DE LA FILIÈRE

Conformément aux besoins exprimés par la filière, le SIRE adapte régulièrement ses démarches. Ainsi, en 2023, une évolution sur l'outil de demande de cartes de saillie a été réalisée pour exiger le contrat d'achat de dose si le demandeur n'est ni mandataire, ni propriétaire de l'étalon. Sur demande des organismes de sélection, une prestation de complétude des généalogies a été mise en place afin d'enregistrer des pédigrées manquants ou incomplets.

FACILITER LES DÉMARCHES AUX UTILISATEURS

Conjointement aux développements informatiques et aux diverses avancées techniques, les équipes du SIRE travaillent dans le but de simplifier les démarches des utilisateurs. En fin d'année, une nouvelle procédure a été mise en place pour les équidés d'origines constatées (OC) issus de la monte libre, proposant un formulaire de déclaration de naissance téléchargeable en ligne pour les éleveurs.



DEUX DIAGNOSTICS POUR AVANCER

Afin de franchir un cap dans la modernisation du SIRE et de son outil informatique, deux diagnostics ont été effectués en 2023 par un cabinet de conseil.

Diagnostic du système d'information (SI) SIRE :

La mission, conduite de mars à mai 2023, a permis d'aboutir à un constat partagé des forces et faiblesses de l'organisation et des aspects techniques du SI actuel. Un plan d'actions a été construit afin de mettre en place une architecture d'entreprise, adapter la méthode de conduite de projet, optimiser l'organisation et définir une feuille de route de projets informatiques pour les quatre ans à venir.

Diagnostic organisationnel du SIRE :

De juin à novembre, c'est le fonctionnement global du SIRE qui a été analysé pour proposer des améliorations, tout en conservant les points forts existants. Un nouvel organigramme a été établi ainsi que des actions prioritaires afin d'optimiser les procédures, accroître l'efficacité et accompagner les changements induits par les évolutions informatiques.

PERSPECTIVES 2024

Mise en place des plans d'actions issus des deux diagnostics réalisés : changements organisationnels et techniques tout en assurant la continuité de service aux utilisateurs. Des investissements informatiques considérables sont prévus.

Évolution de la gestion de certaines races dont les berceaux sont situés à l'étranger : quatre démarches d'enregistrement seront désormais possibles selon si la race est gérée par le SIRE, si elle dispose d'un accord avec l'IFCE ou non et le type de document émis.

Mise en place pour les chevaux de trait, comme cela existe pour les chevaux de sang, des premières prestations d'inscription dans les livres généalogiques. Les sommes collectées lors de la déclaration de naissance sont reversées aux associations de race afin de financer leurs actions.

Le signalement littéral utilisé pour les équidés de courses hippiques disparaît au profit d'un signalement graphique unique pour tous les équidés. Les ânes, mules, bardots et zèbres conservent un signalement codifié complémentaire au graphique.

Poursuite des travaux issus du comité SIRE : possible ouverture de la procédure « monte libre » à l'insémination artificielle et amélioration de la traçabilité de la semence et des embryons, dont congelés et issus d'ICSI.

Le SIRE s'engage



©B. Lemaire / IFCE

88%
de taux de satisfaction global cumulé
des utilisateurs de SIRE

8 632 617 €
de chiffre d'affaires 2023

934 008
opérations administratives SIRE

184 292
courriels traités

149 379
appels téléphoniques

121 941
comptes internet en 2023,
avec 34 323 comptes ouverts dans l'année

38,3%
des démarches réalisées en ligne
(+ 3,6% - l'objectif de cette augmentation figure
explicitement au point 1.6 du COP en vigueur)

Contrôle sanitaire & identification des équidés, Deux missions régaliennes au service de la traçabilité

L'IDENTIFICATION DE TERRAIN : L'EXPERTISE AU SERVICE DE LA QUALITÉ

Acteurs clés de la traçabilité, les identificateurs IFCE sont les référents terrain du SIRE et des interlocuteurs privilégiés des professionnels vétérinaires et éleveurs pour mener des enquêtes et expertises, contribuant ainsi au maintien de la qualité.

Les identificateurs IFCE sont engagés dans une démarche de co-développement des évolutions des procédures d'identification de terrain en lien avec le SIRE et les vétérinaires. En 2023, un groupe de travail dédié a permis de finaliser le projet de signalement « universel » permettant à la fois de simplifier et d'optimiser l'acquisition des marques naturelles des équidés.



ACCOMPAGNER LES VÉTÉRINAIRES DANS LEUR MISSION D'IDENTIFICATION

La délégation territoriale Est de l'IFCE a organisé, en octobre 2023, une réunion d'information en visioconférence concernant la traçabilité sanitaire et zootechnique des équidés, à l'attention des vétérinaires du territoire.

Cette visioconférence a été l'occasion de rappeler les missions nationales et territoriales de l'IFCE dans le contrôle des détenteurs, mais aussi d'aborder les points fondamentaux et les évolutions réglementaires de l'identification, la certification ou encore le signalement.

Outre le guide identificateur édité par l'IFCE, ont été également présentés : l'espace internet sécurisé pour les vétérinaires identificateurs, ainsi que l'application mobile @SIRE permettant une identification de terrain fiable et rapide. Un temps d'échange et de questions/réponses a clos la réunion.

Grâce à un excellent relais des structures professionnelles, notamment l'association des vétérinaires équins français (AVEF) et le groupement technique vétérinaire (GTV), plus de 70 vétérinaires étaient présents derrière leurs écrans et totalement satisfaits de cette initiative (100%).

42

agents IFCE habilités en 2023

33 500

actes dont **15 600 poses de transpondeur**, ce qui représente **26% des identifications**

84%

des actes IFCE sont des identifications de poulains avec origines

54%

des signalements IFCE sont réalisés via @SIRE

379

actes d'expertises sur des dossiers complexes

PERSPECTIVES

2024

Les identificateurs IFCE poursuivront le **renforcement des liens avec les vétérinaires praticiens de terrain** en se positionnant en interlocuteurs privilégiés afin de garantir la qualité des actes, la diffusion des évolutions réglementaires ou de procédure et de développer l'utilisation des outils dématérialisés.

Un **audit de la qualité des signalements graphiques** sera mené afin de consolider des indicateurs objectifs de qualité et de mieux cibler les consignes aux identificateurs.

LE CONTRÔLE SANITAIRE : FIABILISER ET RENFORCER LA TRAÇABILITÉ

Au travers de la définition d'un plan de contrôle structuré, réfléchi et adapté au contexte des territoires, la mission de contrôle IFCE vise deux objectifs complémentaires :

- contribuer à renforcer le socle du dispositif de sécurité sanitaire via la connaissance et le respect par le plus grand nombre, des obligations de traçabilité afin d'assurer une réponse optimale des services de l'état en cas de crises ;
- œuvrer pour un suivi accru des opérateurs professionnels de la filière pour lesquels un niveau d'exigence élevé est attendu et sanctionner, le cas échéant, les acteurs négligents.

En 2023, l'IFCE s'est engagé dans un rapprochement efficace avec les services de l'Etat aussi bien au niveau national qu'en territoire :

- les opérations conjointes avec les directions départementales de la protection des populations (DDPP ou DDETSPP) se sont multipliées ;
- deux réunions inter-régionales d'échanges autour des questions de traçabilité en filière équine ont été organisées à Saumur et au Pin-au-Haras (voir encart).

La priorité a été donnée pour un engagement fort dans la maîtrise des risques sanitaires en lien avec les mouvements d'équidés. Un travail a été initié concernant la thématique du commerce et des échanges intracommunautaires en croisement avec les données de la base TRACE. Une présence spécifique de l'IFCE a été demandée lors des rassemblements

d'équidés ou foires. L'expertise IFCE a été mise à contribution dans plusieurs affaires de fraudes aux côtés de la Brigade nationale d'enquêtes vétérinaires et phytosanitaires (BNEVP).

L'affirmation de la posture de contrôle se poursuit : plusieurs procès-verbaux IFCE ont été rédigés et transmis aux procureurs de la république en lien avec des manquements en identification.

63

contrôleurs IFCE

4 311

détenteurs contrôlés pour 62 786 équidés
(+2% vs 2022)

438

contrôles conjoints DDPP pour des suspicions
de maltraitance ou de fraude



ACTIONS D'INFORMATION SUR NOS MISSIONS DE TRAÇABILITÉ SANITAIRE AUPRÈS DES DDPP

Afin de renforcer les liens de coopération entre les délégations territoriales et les directions départementales de protection des populations (DDPP), deux regroupements ont été organisés en janvier et septembre 2023, à Saumur et au Haras national du Pin. Des représentants des DDPP et des directions régionales de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt (DRAAF) étaient présents. Ont été présentés : le bilan 2022 des contrôles IFCE, la façon dont ont été traitées les infractions spécifiques aux équidés et le rôle du SIRE dans la traçabilité sanitaire. Les missions de la brigade nationale d'enquêtes vétérinaires et phytosanitaires (BNEVP) et un récapitulatif des actions communes ont également été exposés. La présence de la DGAI et de la BNEVP ont permis de traiter, en direct, de nombreux sujets.

A Saumur, une quarantaine de personnes des régions Pays de la Loire et Centre-Val de Loire ont participé à cette journée qui a été également conviviale avec une visite du site IFCE, une présentation des activités de recherche & développement et en point d'orgue, une démonstration d'écuyers du Cadre noir. Au Pin-au-Haras, une cinquantaine de personnes des régions Normandie, Hauts de France et Ile de France étaient présentes. Le sujet de la biosécurité dans les grands événements a été traité avec l'exemple du plan de sécurité sanitaire mis en place à Versailles, site retenu pour l'accueil des épreuves équestres des JOP de Paris 2024. La journée s'est terminée par la visite du pôle international des sports équestres du Haras national du Pin.

Ces temps d'échanges sont à décliner dans d'autres territoires. Ils constituent un excellent moyen de rapprocher les services de l'État pour travailler en synergie et complémentarité.

PERSPECTIVES 2024

Déploiement de la politique pénale spécifique IFCE via la mise en oeuvre des nouveaux pouvoirs de police et un engagement accru dans la rédaction de procès-verbaux.

- Mise en production du nouvel outil informatique dédié à la mission de contrôle. Cela concrétisera les travaux d'évolutions de procédures permettant une meilleure efficacité de la mission et une valorisation des constats de terrain des contrôleurs en lien avec la base SIRE.

- L'IFCE poursuivra son **engagement dans la lutte contre la maltraitance animale** en faisant évoluer les outils dédiés aux relevés des problématiques de protection animale afin de mieux alerter les services de l'Etat.

- L'objectif d'**élargissement des prérogatives des contrôleurs IFCE** au respect du bien-être animal et au contrôle des centres de reproduction est au cœur des échanges avec la direction générale de l'alimentation (DGA).



L'IFCE EST TOUJOURS
AUX CÔTÉS DES SPORTIFS.



CONTRIBUER AUX POLITIQUES DE SOUTIEN *des sports équestres*

Mobilisé auprès de ses partenaires, notamment la Fédération française d'équitation (FFE) et la Fédération française de pentathlon moderne, l'IFCE poursuit son accompagnement auprès des athlètes de haut niveau. Membre du réseau Grand INSEP, il accompagne les sportifs français grâce ses infrastructures, ses agents, ses chevaux, et mobilise son expertise en poursuivant les accompagnements scientifiques à la performance et les projets de recherche consacrés à l'équitation et à la performance.

Répondre aux enjeux nationaux et territoriaux

A la demande de la FFE, l'équipe du plateau technique de recherche & développement du site IFCE de Saumur, dédié à l'équitation et à la performance, est intervenu auprès des équipes de France. La collecte de données réalisée grâce à l'outil Mazarin, développé par l'IFCE, permet d'analyser les mouvements du cavalier en trois dimensions grâce à des capteurs. Un focus sur le cheval permet également de connaître la qualité de sa locomotion. Les données sont ensuite transmises sous forme de compte-rendu aux cavaliers et à l'équipe fédérale pour optimiser l'entraînement.

La communauté d'agglomération de Saumur - Val de Loire, la préfecture du Maine-et-Loire et l'IFCE ont signé, le 28 juillet 2023, un **bail emphytéotique administratif afin de concrétiser le projet porté par les élus locaux pour entretenir et valoriser le site de Verrie-Rou Marson, propriété de l'Etat à proximité immédiate du site du Cadre noir de Saumur.** Ce bail est assorti de deux conventions d'utilisation, l'une concernant la partie bois et forêt, l'autre la partie hippodrome. Ces conventions permettent notamment à l'IFCE de conserver un usage des pistes et du terrain de cross pour l'entraînement des compétiteurs et stagiaires de l'IFCE, et également des athlètes des pôles France FFE.



VAULTIREINS : UN PROJET DE RECHERCHE AUX APPLICATIONS IMMÉDIATES

Ce projet était porté par le plateau technique de recherche et développement du site IFCE de Saumur, en partenariat avec la FFE et la FEI. Il visait à objectiver le choix d'un enrênement pour le cheval de voltige. Sept types d'enrênements ont été testés sur 40 couples cheval/voltigeur dans quatre pays européens.

Les résultats montrent que les rênes allemandes, réglage petit triangle supérieur, semblent être un bon compromis pour respecter confort et performance du cheval de voltige. Suite à ce projet, le règlement international de la FEI a été révisé pour autoriser cet enrênement en épreuve en 2024.

L'IFCE, au plus haut niveau en 2023

DRESSAGE

Pauline Basquin et Sertorius de Rima Z*IFCE contribuent à la 6^{ème} place de l'équipe de France aux championnats d'Europe de dressage à Riesenbeck et se classent 13^{ème} de la reprise libre en musique. Ils sont membres du Groupe 1 « à cheval pour Paris » de la FFE.

ATTELAGE

Deux formateurs de l'IFCE, Raphaël Berrard et Diane Delmas, ont participé aux championnats du monde au Haras du Pin avec des résultats très satisfaisants.

Pour sa première année de compétition, Idromel noir*IFCE est championne du monde des chevaux de 5 ans. Formée et menée par Fabrice Martin, formateur attelage à l'IFCE, la jument est un produit issu des projets de recherche entre les équipes des plateaux techniques de Saumur et du Pin-au-Haras.

PARA-DRESSAGE

Chiara Zenati remporte, avec Swing Royal*IFCE, deux médailles d'argent individuelles aux championnats d'Europe à Riesenbeck. La jeune cavalière est entraînée depuis 2019 par Sébastien Goyheneix, écuyer du Cadre noir. Un soigneur IFCE, Geoffroy Podsiedlik, est également mobilisé dans le cadre de ce soutien, tout comme les acteurs de la performance du site IFCE de Saumur.

VOLTIGE

Les athlètes du Pôle France FFE basé à Saumur, Quentin Jabet et Théo Gardies, sont respectivement champion d'Europe et vice-champion d'Europe.

CONCOURS COMPLET

Jade Bourguet, cavalière du Pôle France relève de la FFE, remporte le titre de Championne de France As jeunes cavaliers avec Viktor de Diane*IFCE. Écuyer du Cadre noir, elle succède à une ancienne cavalière du Pôle, Joséphine Héteau, avec Viktor de Diane*IFCE, entraînés par Philippe Mull. Au Mondial du Lion, l'écuyer du Cadre noir Matthieu Van Landeghem et Apéro Z*IFCE sont 6^{ème} du championnat du monde des chevaux de 7 ans.

PENTATHLON MODERNE

L'IFCE a été sollicité par le comité d'organisation des jeux olympiques et paralympiques Paris 2024 pour mettre à disposition une partie des chevaux nécessaires à l'épreuve d'équitation du pentathlon moderne. Cette action se réalise en partenariat avec la garde républicaine et l'école militaire d'équitation qui fourniront les autres chevaux.

SPORT ADAPTÉ

A la demande de la fédération française du sport adapté, l'IFCE a mobilisé ses réseaux en territoire auvergnat, notamment les organismes de formation et les structures équestres, pour mettre des chevaux à disposition des athlètes des épreuves d'équitation des Virtus Global Games à Vichy en juin 2023. Il s'agit de la compétition internationale la plus importante pour les athlètes de haut niveau en situation de handicap mental ou psychique.

PERSPECTIVES

2024

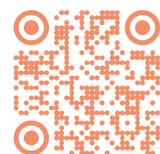
Développement et modernisation du centre médico-sportif du site de Saumur pour une prise en charge pluri-disciplinaire optimisée.

Poursuite des accompagnements scientifiques à la performance de tous les couples cavalier-cheval entraînés à l'IFCE, mais également ceux des équipes de France.

Mise à disposition de chevaux IFCE formés par les écuyers du Cadre noir et formateurs IFCE pour l'épreuve d'équitation du pentathlon moderne des JOP de Paris 2024.



Suivez nos actions



PAVOISEMENT DU SITE DE SAUMUR AUX COULEURS DE L'ÉQUIPE DE FRANCE

A travers son dispositif « Gagner en France », l'Agence nationale du sport accompagne le déploiement d'un dispositif de communication dans les sites d'entraînement des équipes de France.

Ce pavoisement doit mettre les athlètes dans les meilleures conditions pour préparer les JOP de Paris 2024. Au sein du site IFCE de Saumur, le dispositif a été décliné autour des structures d'entraînement et de vie des couples cavaliers-chevaux.



TROIS NOUVEAUX CHEVAUX DÉDIÉS AU PARA-DRESSAGE

Afin d'accompagner vers le haut niveau les cavaliers du para-dressage fléchés par la FFE, l'IFCE a intégré trois nouveaux chevaux au sein du piquet de la discipline. Zeus de Malleret*IFCE, Koorsgaards Toledo*IFCE et Légende du Hans*IFCE accompagneront désormais les athlètes Chiara Zenati et Céline Gerny dans leur projet sportif. Rhapsodie*IFCE bénéficie d'une retraite sportive méritée. L'achat de ces chevaux a été permis par une subvention de l'Agence nationale du sport.



Partie 2-2
L'IFCE EST TOUJOURS AUX CÔTÉS
DE LA FILIÈRE ÉQUINE

L'IFCE
EST L'INSTITUT TECHNIQUE
AGRICOLE ET SPORTIF
DE RÉFÉRENCE
POUR LES ACTEURS
DE LA FILIÈRE ÉQUINE

L'IFCE EST TOUJOURS
AUX CÔTÉS DES CURIEUX.



ORGANISER ET CONTRIBUER À LA PRODUCTION DE CONNAISSANCES ET DE RESSOURCES *pour éclairer les décisions et répondre aux défis actuels et à venir*

*Orienter les travaux de recherche pour répondre aux grands
défis de la filière équine*

En 2023, les équipes IFCE dédiées à la recherche se sont impliquées dans de nombreux projets en partenariat avec les acteurs des filières agricoles et sportives. Notre adhésion à l'ACTA (association regroupant les instituts techniques agricoles) et notre statut de membre du réseau Grand INSEP (Institut national du sport, de l'expertise et de la performance) ouvrent le champ des possibles.

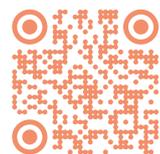
Le projet EUnetHorse est le premier projet européen consacré à la filière équine. Coordonné par l'IFCE et financé par l'Union européenne à hauteur de trois millions d'euros, il a été lancé au Haras national du Pin en 2023. EUnetHorse vise à mettre en place des actions de diffusion de connaissance et de bonnes pratiques entre pays européens. Son objectif est l'amélioration de la résilience et de la performance des exploitations équines en Europe, à travers trois thématiques : la performance socio-économique des exploitations, la santé et le bien-être des équidés et la durabilité environnementale des exploitations. La première

phase du projet consistait à identifier les besoins des exploitants. Plus de quarante interviews ont été réalisées dans chacun des neuf pays partenaires.

Le plateau technique de recherche & développement du site IFCE de Saumur a régulièrement répondu à la demande des entraîneurs en proposant **des accompagnements scientifiques à la performance (ASP)**. Ils visent à améliorer la performance de chaque couple « cavalier-cheval » de haut niveau en mobilisant les outils issus de travaux de recherche.



Projet EUnetHorse



PERSPECTIVES 2024

Refonte annuelle des appels à projets du conseil scientifique pour les adapter aux évolutions des besoins de la filière et des attentes de la société.

Développer l'usage des accompagnements scientifiques à la performance dans le cadre de la préparation des athlètes, cavaliers et chevaux, aux jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024.

Labellisation par le conseil scientifique de projets de recherche & développement susceptibles d'être financés par le fonds de dotation de l'IFCE (voir p.40).

Développer de nouveaux sujets de recherche tels que les sols équestres organiques ou les diverses représentations du bien-être animal.



37

projets soumis dont 23 financés
(1,2 million d'euros)

53

projets en cours, dont 23 impliquant l'IFCE

210

publications issues de projets soutenus par l'IFCE

102

publications impliquant des experts de l'IFCE,
en tant que signataires



QUELQUES RÉSULTATS CLÉS OBTENUS EN 2023

Projet CoE3, porté par l'IFCE :

Les activités équestres ont trois principaux postes d'émission de gaz à effet de serre : les achats d'aliments, la consommation de carburant et d'électricité et la fermentation entérique.

Projet Cheval et Alzheimer, porté par l'université de Tours :

Les médiations équine et musicale sont bénéfiques aux personnes atteintes d'Alzheimer. Les effets positifs de la médiation équine portent sur l'amélioration du bien-être, la réduction des symptômes dépressifs et l'augmentation des interactions sociales entre résidents.

Projet CHIRON, porté par l'IFCE et INRAE :

Les produits du commerce testés à base d'armoise, d'échinacées, de curcuma ou les granulés de sainfoin n'ont pas d'effet sur la réduction des petits strongles chez les équidés. Le pâturage de la chicorée semble être une alternative aux vermifuges.

Projet PiroGoTick, porté par INRAE et Oniris :

Parmi les huit espèces de tiques identifiées en France comme touchant les équidés, quatre sont vectrices de la piroplasmose et représentent 70% des tiques. Plus d'un tiers des équidés sont porteurs asymptomatiques de piroplasmose.

**Projet Air-equi,
porté par l'Université de Caen Normandie et Labéo :**
Des analyses d'air collecté au niveau des naseaux des juments, complétées par des frottis réalisés sur les mamelles des juments ou les naseaux des poulains, pourraient être des moyens d'évaluation du risque d'infection des jeunes poulains par la bactérie responsable de la rhodococcose.

Associer les acteurs de terrain aux projets de développement

Afin de favoriser les échanges entre professionnels et scientifiques, la mise en place de groupes thématiques, animés par l'IFCE sous l'égide du conseil scientifique, se poursuit. Ils permettent de cerner les besoins du terrain, de partager l'état des connaissances et ainsi de co-construire des projets pertinents. Ce fonctionnement a été recommandé par l'ACTA. Par ailleurs, tous les projets de développement menés par l'IFCE associent des acteurs professionnels.

Le groupe de travail « alimentation des équidés » s'est réuni pour la première fois en janvier 2023. Il a pour mission de faire progresser la filière équine en conduite alimentaire des équidés. Il a permis l'élaboration d'une enquête en ligne destinée à recenser les besoins d'évolution vers des pratiques plus économes, écoresponsables et plus respectueuses du bien-être et de la santé des équidés.

Un groupe de travail « médiation équine » a également vu le jour en 2023. Il s'attache, en premier lieu, à mieux faire connaître les travaux scientifiques déjà menés aux acteurs professionnels.

Une nouvelle ingénieure a été recrutée fin 2023 afin de dynamiser les travaux de recherche & développement en faveur des équidés de travail. Un groupe de travail « énergie cheval » sera initié en 2024.

Un « jeu de cartes » a été conçu pour accompagner les réflexions lors des projets d'aménagement des aires de vie des chevaux. Développé en 2023, il s'utilise lors d'ateliers réunissant les professionnels qui gravitent autour de la structure. Il permet l'expression des diverses contraintes à prendre en compte lors de la construction d'un bâtiment ou sa rénovation. On peut citer notamment : conditions de travail, bien-être des chevaux, économies possibles et exigences nouvelles en lien avec le changement climatique. Ce jeu de cartes est accessible à tous et sera prochainement disponible sur le site de l'IFCE.

Le projet « génomique filière », démarré en 2023, se poursuit en 2024. Il prévoit de fournir les bases techniques indispensables pour anticiper au mieux le déploiement de l'utilisation de la génomique (caractérisation et identification), en collaboration étroite avec la filière.



CULTIVER L'AUTONOMIE PROTÉIQUE GRÂCE À PROTÉI-NA, UN PROJET INNOVANT EN NOUVELLE-AQUITAINE

Grâce à sa délégation territoriale Nouvelle-Aquitaine et son plateau technique de recherche & développement de Chamberet, l'IFCE a réalisé des essais de cultures dans le cadre du projet Protéi-NA. Financé par la région Nouvelle-Aquitaine, ce projet vise à renforcer l'autonomie protéique et fourragère de la filière équine.

En 2023, l'analyse des fourrages, secs ou sur pied, révèle une variabilité annuelle de la qualité protéique, influencée par les conditions climatiques.

Le recours au pâturage tournant et aux apports azotés, notamment par le fumier, se révèle être une stratégie prometteuse pour maintenir ou augmenter la qualité protéique des fourrages.

Le projet se poursuivra en 2024 par la valorisation des résultats de cette étude au travers de la diffusion d'une mini-série de vidéos et d'affiches informatives.

PERSPECTIVES 2024

Lancement du projet **STABILO**, mené en partenariat avec l'Anses (site de Dozulé-Goustranville). Il vise à faciliter la mise en œuvre d'une vermifugation plus raisonnée, pour limiter le développement de résistances, protéger la santé des équidés et préserver la biodiversité prairiale.

Poursuite du projet **SOLORGA** qui étudie les performances techniques et environnementales des sols organiques à base de bois ou de matières ligneuses.

Mise en œuvre des actions du projet **ALIMEQUESTRE** pour répondre au mieux aux besoins identifiés par l'enquête menée en 2023 dans le cadre du groupe de travail « alimentation ».



Produire des données pour éclairer les décisions

L'observatoire économique et social du cheval (OESC) et l'observatoire des métiers, de l'emploi et des formations de la filière équine (OMEFFE) analysent la conjoncture et produisent des études pour éclairer les décideurs dans leurs réflexions stratégiques. Leurs travaux sont validés par le comité filière et par le conseil de l'emploi et de la formation.

En 2023, des travaux ont porté sur la **caractérisation du foncier utilisé en filière équine**, pour anticiper les besoins de demain. Dans un contexte de changement climatique, de déprise agricole, de crise inflationniste et de pressions sociétales, trois scénarii prospectifs ont été définis, pour esquisser l'évolution des surfaces utilisées par les équins à horizon 2035.

Le projet d'actualisation du **décompte des emplois équins** a été lancé en 2023. Il vise à mettre à jour des indicateurs très utilisés par les décideurs, relatifs aux emplois directs et indirects générés par les activités liées au cheval en France.

Une étude spécifique concernant le **métier d'artiste équestre** a été menée. Elle était commanditée par le syndicat national des artistes équestres et la Fédération française d'équitation. Le travail a permis d'objectiver les problématiques rencontrées au quotidien par les 600 artistes français. De potentiels leviers d'amélioration en ressortent également.

PERSPECTIVES 2024

Un nouvel outil sur les prix des chevaux : l'IFCE collecte chaque année plus de 10 000 prix d'achat d'équidés, à partir d'enquêtes. En 2024, un nouvel outil en ligne permettra de consulter les prix pratiqués de façon interactive.

61

partenaires fournisseurs de données

6 370

enquêtes et entretiens sur la gestion du foncier en filière équine

37

publications économiques

40

tableaux de bord de statistiques déjà accessibles dans l'outil stats & cartes



NOUVELLE VERSION DE L'OUTIL EN LIGNE STATS & CARTES

De multiples statistiques sur la filière équine, issues des bases du SIRE et des observatoires sont mises en ligne via cette nouvelle interface modernisée. Une quarantaine de tableaux de bord sont actuellement disponibles. Ils continueront à être enrichis en 2024.

« Nous avons la chance de bénéficier d'un outil qui nous permet d'avoir accès en temps réel à des données actualisées. La multitude des informations délivrées sont une mine d'or pour les activités des organismes de sélection et de la SHF »

Emilie MORICHON,
directrice de la Société hippique française



Utiliser les moyens de diffusion adaptés aux cibles visées

En 2023, les équipes chargées de la vulgarisation et diffusion des connaissances ont fait vivre et développer les outils existants. La diversité des sujets abordés a été amplifiée grâce à l'implication d'experts internes et externes.

La vidéo, à travers la chaîne YouTube IFCE est un canal de diffusion de plus en plus porteur. En 2023, nous avons produit et diffusé dix vidéos facilitant l'identification des plantes toxiques pour les équidés, en collaboration avec le RESPE et Agroscope HNS. Quatre nouvelles vidéos illustrent les plateaux techniques de recherche & développement de l'IFCE.

Les webconférences sont désormais plus accessibles et interactives, grâce à une nouvelle plateforme utilisée depuis 2023. Leur programme est toujours aussi varié, la thématique de la pratique autour du cheval s'est particulièrement enrichie.

Les journées sciences et innovations équine 2023 ont bénéficié d'une fréquentation en croissance par rapport aux éditions précédentes. Ce colloque est dorénavant retransmis en direct sur internet.

La 8^{ème} édition de l'équi-meeting maréchalerie a proposé aux 700 participants un panel d'intervenants internationaux autour du thème « Pieds nus, pieds protégés, quels objectifs, quelles contraintes ».

Deux ouvrages parus en 2023 ont enrichi les éditions IFCE : la sixième édition, enrichie et illustrée, de Cheval, techniques d'élevage (première édition en 1982) et une co-édition avec l'institut du droit équin : « Etre propriétaire d'un équidé en 50 questions ».

Les activités de la médiathèque ont pu bénéficier de partage d'expériences au sein d'une communauté de pratique intégrant l'INSEP, des représentants de CREPS et de fédérations sportives. L'ACTA, association des instituts techniques agricoles, anime également une commission dédiée à la documentation.



LE PODCAST « PARLONS CHEVAL » DÉPASSE LES 100 000 ÉCOUTES EN 2023

Le podcast « parlons cheval » donne la parole aux experts de l'IFCE pour des épisodes techniques et scientifiques. Les statistiques en croissance et les commentaires positifs confirment l'étude de marché réalisée avant le lancement du podcast en 2021.

Fin 2023, 44 épisodes étaient disponibles. Dès début 2024, dix nouveaux épisodes ont été enregistrés et ce n'est pas fini !

16 000 abonnés au groupe Facebook sciences et innovations équine (+29 % vs 2022)

26,9 millions de pages vues Info chevaux

2,8 millions de pages vues du site internet Connaissances

2,4 millions de pages équipédia vues et...
890 fiches techniques

30 400 abonnés à la newsletter Avoir un cheval (+2 % vs 2022)

12 807 inscrits aux webconférences (+36% vs 2022)

21 podcasts publiés en 2023 et plus de...
100 000 écoutes au total

PERSPECTIVES 2024

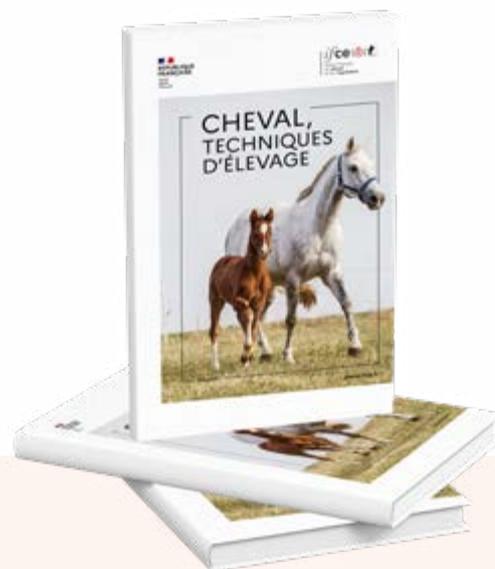
Mise en production de deux nouveaux outils de simulation, l'un relatif aux prix des chevaux issus des enquêtes menées par nos observatoires, l'autre concernant les obligations vaccinales en France.

Développement de la diffusion des données de caractérisation des équidés au sein de l'outil « Infos chevaux ».

Enrichissement, par de nouvelles données, de l'outil « Stats et Cartes ».

Organisation de deux colloques majeurs : les journées sciences et innovations équinés (JSIE) à Saumur les 30 et 31 mai ; équiméeting médiation à Vichy les 19 et 20 septembre.

Parution de nouveaux ouvrages, notamment « La selle à piquer, patrimoine et savoir-faire » ; « Le bien-être des équidés, de la science à la pratique » ; « Travail à pied et aux longues rênes ».



355 participants aux journées sciences et innovations équinés (JSIE)

688 participants à l'équiméeting maréchalerie

2 269 téléchargements de l'application « Cheval bien-être »

2 914 ouvrages vendus

804 628 pages vues pour la médiathèque en ligne



AU SALON DU CHEVAL D'ANGERS, LE PATRIMOINE ET LE TOURISME MIS À L'HONNEUR

Depuis la création du salon du cheval d'Angers en 2016, la délégation territoriale ouest de l'IFCE est partenaire de Destination Angers pour animer un espace de médiation et de diffusion de la connaissance. Après la mise à l'honneur du numérique, de l'innovation et de la recherche, c'est une expérience culturelle qui a été proposée pour cette septième édition en 2023, avec la présentation de l'exposition « À la croisée des mondes du cheval : les Haras nationaux et le Cadre noir ». L'exposition a pu exprimer tout son potentiel sur un espace dédié de 400m². Elle a servi d'écrin à l'inauguration officielle du salon, sous la présidence du préfet du Maine-et-Loire.

Par ailleurs, le salon a accueilli la réunion de restitution des travaux sur l'état des lieux et les perspectives de développement du tourisme autour du cheval en Pays de la Loire. Les travaux avaient été conduits par le conseil des équidés des Pays de la Loire, en partenariat avec l'IFCE et l'ESTHUA – Université d'Angers.



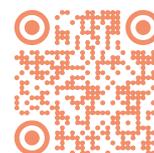
L'IFCE EST TOUJOURS
AUX CÔTÉS
DES PROFESSIONNELS.



DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS ET FORMATIONS, ANTICIPER LES ÉVOLUTIONS *et adapter l'offre de formation aux besoins des professionnels*

L'IFCE s'attache à anticiper les évolutions des métiers de manière à élever le niveau de compétences des professionnels et favoriser leur employabilité. A travers la marque équiressources, l'IFCE valorise et améliore l'attractivité des métiers de la filière équine. En tant qu'organisme de formation, l'IFCE s'adresse aux professionnels et à leurs formateurs, de manière complémentaire à l'offre du marché.

Le cheval recrute



Promouvoir les métiers et formations, à travers de nombreuses occasions

En 2023, **le salon Equita'Lyon a accueilli une place des métiers et de l'orientation**. Il s'agissait d'une initiative soutenue par le Fonds Eperon. Notre service équi-ressources l'a coordonnée avec les partenaires de la formation. Étaient impliquées les équipes pédagogiques des établissements publics, privés et des maisons familiales rurales (MFR) de la région, de l'école des courses hippiques (AFASEC) ainsi que de la Fédération Française d'Équitation.

Plus de 1 230 personnes ont échangé avec les conseillers emploi-orientation et 45 professionnels ont témoigné de leurs expériences et leurs parcours sur les carrières de compétition du salon, auprès d'un public venu en nombre.

La seconde édition, pour les métiers du cheval, **du concours « Un des meilleurs apprentis de France »** a permis à 410 apprenants de tous horizons professionnels de montrer leur savoir-faire, promouvant ainsi le travail manuel. Après 23 étapes régionales, 65 candidats ont été sélectionnés pour la finale qui s'est déroulée au Haras national du Pin. La médaille d'or nationale a été attribuée à 22 apprentis. Ce concours, sous l'égide de la société nationale des meilleurs ouvriers de France, bénéficie d'un large retentissement, notamment grâce à 62 articles de presse.

Les « chroniques du Docteur Charlène » ont permis de diffuser une thèse en 12 rendez-vous pédagogiques pendant l'année 2023. Il s'agissait de traduire les idées majeures ressortant d'une thèse relative aux caractéristiques des carrières des travailleurs de la filière dans un contexte de pénurie de personnel. Chaque mois, un format original était proposé, par exemple à travers une infographie, une bande dessinée, un épisode de podcast, un « microécurie », une webconférence, ou encore une table ronde.

PERSPECTIVES 2024

Déploiement du label bien-être au travail : ce label, véritable démarche de qualité, a pour but de redynamiser l'emploi dans la filière équine en rendant les entreprises plus attractives.

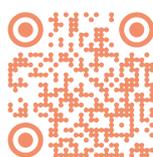
Poursuite de la campagne #lechevalrecrute à travers des vidéos donnant la parole aux professionnels dans la série #ceuxquiaiment et une déclinaison de la campagne et de ses visuels à l'international.

Nouveau format pour le podcast « Le cheval des métiers » : des tables rondes d'experts sur des thématiques de l'emploi et de l'orientation, ou encore des portraits croisés de formateurs et de leurs élèves.

Mise à disposition, pendant les salons et événements, d'un outil de réalité virtuelle pour découvrir les métiers du cheval réalisé avec le réseau des MFR de Normandie.



Découvrez la plate-forme



UNE PLATE-FORME WEB À DESTINATION DES TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

Cet outil fait face à la demande croissante des professionnels pour des travailleurs indépendants. L'IFCE a donc réalisé une extension du portail web équi-ressources pour proposer un service gratuit, spécialisé dans la mise en relation entre les prestataires de services et les acteurs de la filière équine.

Les atouts de cette plateforme sont :

la fiabilité

un réseau de professionnels qualifiés et vérifiés associé à un système de recommandations,

la gratuité

encore et toujours, et grâce à ses partenaires, l'IFCE est au service de la filière et de ses professionnels,

la diversité

tous les secteurs d'activité sont représentés,

la praticité

simple et rapide, une recherche en trois clics.

3 200

offres d'emploi et 259 offres de stage diffusées sur www.equiresources.fr

2 767

personnes renseignées en orientation lors des salons et événements

540

prestataires inscrits sur la plate-forme dédiée aux travailleurs indépendants



PARTICIPATION AU GRENELLE DE L'EMPLOI ET DES MÉTIERS DU SPORT

Cet événement a été organisé en juin 2023 par la ministre chargée des sports, avec le plein soutien du ministre du travail, du plein emploi et de l'insertion, de la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche et de la ministre déléguée chargée de l'enseignement et de la formation professionnelle. **Il avait pour objectif d'améliorer et de renforcer l'accès aux métiers du sport, ainsi que leur attractivité.**

L'IFCE s'est investi, notamment à travers une action durant la semaine des métiers du sport : la présence de conseillers emploi-orientation équi-ressources au salon du cheval d'Angers en novembre 2023. Des agents IFCE sont impliqués au sein des groupes de travail relatifs à la réforme de la validation des acquis de l'expérience (VAE) ou encore à la réforme des certifications.

Mettre en œuvre des formations à forte valeur ajoutée

L'audit intermédiaire réalisé par un organisme certificateur durant quatre jours en 2023 a confirmé le **renouvellement de la certification de services QUALICERT** conformément au référentiel des engagements certifiés pour la formation des actifs agricoles et de la certification Qualiopi.

Deux sessions de la **certification de moniteur d'équitation, mention attelage** ont pu être ouvertes à la rentrée 2023. Neuf candidats ont intégré la formation sur les sites IFCE d'Uzès et de Rosières aux Salines.

Le nombre de **formations IFCE accessibles par la voie de l'apprentissage** a doublé entre 2022 et 2023. Le partenariat avec le CFA « sport animation tourisme » a ouvert la porte de l'apprentissage au certificat de spécialisation éducation et travail du jeune équidé et à la certification de moniteur d'attelage. Cette modalité accroît ainsi l'intérêt des jeunes de moins de 30 ans, qui profitent d'une formation en alternance et donc en étant rémunérés.

En 2023, le site IFCE du Pin-au-Haras a accueilli, pour la première fois, les **épreuves de la certification professionnelle « groom équin »** pour les 14 candidates présentées par l'IFCE et la maison familiale rurale (MFR) de Bournezeau. Les deux partenaires s'associent désormais à la MFR de Saint-Flour pour préparer une certification commune à l'ensemble des stagiaires. Elle se déroulera sur le site de Saumur en septembre 2024.

Suite aux résultats d'une enquête réalisée par la fédération des éleveurs de galop, un produit de formation a été créé en 2023 : **évaluer et corriger les aplombs chez le cheval en croissance**. Il s'adresse aux salariés et gérants de haras, mais également à tous les éleveurs de chevaux de sport. L'objectif



L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE AU SERVICE DE L'INDIVIDUALISATION DE LA FORMATION

Lors de la participation au salon du Digital Learning à Paris en 2023, les ingénieurs formation ont pu découvrir divers outils dédiés à la formation digitalisée. Une plateforme de formation à distance conçue sur le principe de la neuropédagogie (sciences cognitives) a retenu leur attention.

Pour répondre à l'individualisation des parcours de formation, cet outil se base sur l'intelligence artificielle (IA) afin de personnaliser les apprentissages, en prenant en compte les capacités d'apprentissage de chacun des apprenants.

L'outil promet également de diviser par deux le temps de création des formations grâce aux activités proposées intuitivement par l'outil en fonction des « demandes » du formateur/concepteur.

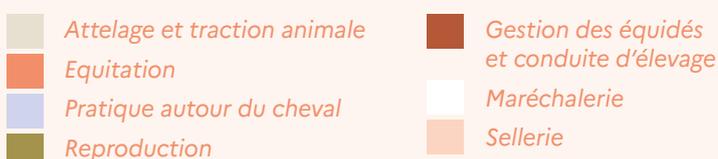
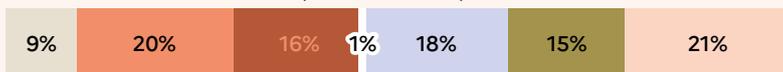
est de donner les moyens aux responsables d'élevage d'identifier et évaluer les aplombs des équidés. Des conseils liés à l'attitude à adopter en cas d'anomalie, sont aussi prodigués.

RÉPARTITION DES HEURES STAGIAIRES, PAR THÉMATIQUE

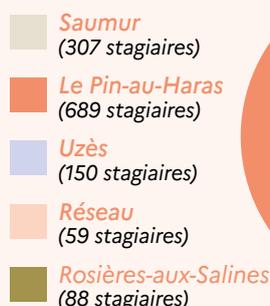
Formations longues IFCE (total : 123 217h)



Formations courtes IFCE (total : 9 857h)



RÉPARTITION DES STAGIAIRES IFCE PAR LIEU DE FORMATION, EN NOMBRE D'HEURES



86% taux de satisfaction des formations longues IFCE (chiffre 2022)

78% taux de stagiaire en emploi après leur sortie de formation longue (6 mois après leur sortie en 2022)

717 personnes formées en lien avec d'autres organismes de formation, très majoritairement en zootechnie et équitation

PERSPECTIVES 2024

Développement d'un catalogue de formations 100% à distance, à destination des organismes de formation mais aussi des partenaires internationaux.

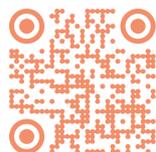
Mise en oeuvre des 27 formations financées par notre partenaire OCAPIAT : dix formations en équitation, quatre formations en gestion des équidés, 12 formations en pratique autour du cheval et une formation en soins aux équidés.

La formation en « transport d'équidés – certificat de compétence des conducteurs et convoyeurs » sera désormais déclinée en deux nouvelles modalités, un format mixte et une version 100% à distance.

Une formation sur l'analyse de l'adaptation de la selle est en préparation. Cette première version sera testée avec les stagiaires et apprentis du CAP sellier-harnacheur en juillet 2024.



Notre offre de formations



LE SALON CHEVAL PASSION, SUPPORT PÉDAGOGIQUE POUR LES STAGIAIRES EN FORMATION AU HARAS NATIONAL D'UZÈS

L'IFCE, partenaire historique de Cheval Passion, était présent, du 18 au 22 janvier 2023 au Parc des expositions à Avignon.

Durant toute la durée du salon, les stagiaires en formation de certificat de spécialisation « utilisation et conduite d'attelage de chevaux » au sein du site IFCE du Haras national d'Uzès ont mis en valeur le cheval utilitaire et la traction animale. Ils sont intervenus en gestion des déchets, transport de personnes, ou encore en présentation de véhicules hippomobiles anciens des Haras nationaux, notamment lors de la remise de trophées de l'innovation pendant une des représentations des « Crinières d'Or ».

Nouveauté 2023, les stagiaires ont encadré, en lien avec le conseil départemental du Vaucluse, près de 200 élèves scolarisés en classes ULIS (unités localisées pour l'inclusion scolaire). Les élèves ont découvert le cheval Camargue, le trait comtois, l'attelage et les voitures hippomobiles.

Valoriser le lien entre recherche, formation, diffusion et emploi-orientation

Les agents IFCE impliqués au sein du projet de recherche & développement Val'fumier ont été impliqués dans la réflexion d'une **nouvelle formation relative à la gestion des effluents**. Cette formation dédiée à la gestion du fumier équin a été mise en oeuvre en 2023.

Une vingtaine de femmes stagiaires en formations équitation au sein du site IFCE du Cadre noir de Saumur participent à un projet qui vise à déterminer, chez des cavalières expertes, l'impact du statut hormonal sur la performance, la santé et le passeport biologique de l'athlète, en tenant compte de leur environnement (ex : charge d'entraînement, stress, prise alimentaire). Ce projet « Rider Femmes » est porté par le plateau technique de recherche & développement du

site IFCE de Saumur pendant deux ans. **Cela permet ainsi à plusieurs promotions de stagiaires d'être sensibilisées au sujet du statut hormonal et également à la mise en oeuvre de projets de recherche & développement.**

L'IFCE est membre d'un consortium d'établissements du ministère chargé des sports pour « **Le numérique, vecteur de performance et d'emplois pour les sportifs** ». Sous la houlette du CREPS Bourgogne Franche-Comté, l'IFCE s'implique pour développer l'usage de la réalité virtuelle et de l'intelligence artificielle en formation. Un livret d'alternance numérique est en cours d'étude. Ce projet est financé par le ministère chargé du travail dans le cadre de l'appel à projets DEFFINUM.



COORDONNER LES ACTIONS DE PROMOTION DE LA FILIÈRE ÉQUINE FRANÇAISE *en Europe et à l'international*

L'IFCE s'attache à anticiper les évolutions des métiers de manière à élever le niveau de compétences des professionnels et favoriser leur employabilité. A travers la marque équiressources, l'IFCE valorise et améliore l'attractivité des métiers de la filière équine. En tant qu'organisme de formation, l'IFCE s'adresse aux professionnels et à leurs formateurs, de manière complémentaire à l'offre du marché.

Conforter la place de la filière équine française au sein de l'Union européenne

L'IFCE est membre du secrétariat du **réseau européen du cheval, le European Horse Network (EHN)**. En 2023, l'EHN a proposé un « position paper » sur la détention des équidés et a organisé une réunion du groupe cheval du parlement européen sur le sujet, en présence d'Ursula von der Leyen, la présidente de la commission européenne.

Par ailleurs, l'IFCE coordonne le **projet EUnetHorse**, premier projet européen dédié à la filière équine et financé à hauteur de trois millions d'euros (voir p.27).

Enfin, la visibilité de la France à l'international passe par des réseaux thématiques. L'IFCE s'investit au sein de la **fédération européenne des sciences animales (EAAP)** pour présenter les projets de recherche et développement. En 2023, le « tour technique » du congrès organisé à Lyon a été coordonné par l'IFCE. La France, avec l'appui de l'IFCE, développe sa présence dans un autre réseau, Euro Equus.

Faire rayonner l'IFCE à l'international

Chaque année, l'IFCE s'investit au sein du **réseau des écoles européennes** pour bénéficier d'échanges concernant notre mission d'organisme de formation. En juillet 2023, un des stagiaires IFCE, en formation DESJEPS à Saumur, a remporté la médaille de bronze en individuel ainsi que la médaille d'or par équipe, lors de la dixième édition du championnat des écoles européennes qui s'est déroulé à Flyinge en Suède.

En juillet 2023, les écuyers du Cadre noir ont mis en lumière **l'Équitation de tradition française** lors des 50 ans de l'École Royale Andalouse d'Art Équestre de Jerez de la Frontera en Espagne.

PERSPECTIVES 2024

Consultations européennes et nationales relatives au transport des animaux vivants pour une révision du règlement européen.

•
Organisation d'une conférence internationale à Versailles les 14 et 15 mai 2024, dans la lignée du congrès Choose France prévu le 13 mai 2024 au Château de Versailles.

Soutenir la filière dans sa stratégie de développement à l'international

L'année 2023 a permis de mettre en oeuvre le partenariat avec Business France, notamment par des actions destinées à développer la présence au Moyen-Orient. Cela s'est concrétisé par l'organisation de séquences économiques en France et l'organisation d'une mission à Abu Dhabi en décembre.

En avril 2023, l'IFCE, la FFE et la fédération équestre chilienne ont signé une convention tripartite destinée à structurer l'apprentissage de l'équitation au Chili. Les écuyers du Cadre noir interviendront en formation des enseignants d'équitation. Le repérage de ces enseignants à former est assuré par la

FEI, qui co-finance ces sessions de formation. L'IFCE a également été invité à Quillota, au Chili, dans le cadre des jeux équestres panaméricains qui se sont déroulés en octobre 2023. L'agence française de commerce des équidés (AFCE) et le conseil des chevaux de Normandie étaient également présents lors de cet événement.

Plusieurs fédérations sud-américaines ont exprimé un vif intérêt pour ce partenariat, ce qui pourrait aboutir à de nouvelles coopérations.

L'IFCE EST TOUJOURS
AUX CÔTÉS
DES PASSIONNÉS.



CONSERVER ET VITALISER LES PATRIMOINES *et les savoir-faire équestres français*

*Un patrimoine entretenu, transmis
et diffusé par des moyens variés*

L'IFCE s'attache à valoriser les patrimoines dont il a hérité. A travers le Cadre noir, il fait vivre l'Équitation de tradition française, inscrite au patrimoine immatériel de l'humanité par l'UNESCO. Il assure également la transmission des savoirs et savoir-faire des Haras nationaux, particulièrement en attelage et sellerie-harnachement.

En 2023, le tome 4 de la série « Les passeurs du Cadre noir » est paru. Il propose les récits de quatre anciens écuyers : Jean-Louis Lesch, Gérard Altairac, Vital Lepouriel et Alain Vancraeynest. Le recueil de témoignages destiné à l'édition de tomes « Les passeurs des Haras nationaux » s'est poursuivi.

Dans le cadre de son comité culture patrimoine et UNESCO, l'IFCE a coordonné l'organisation d'un colloque intitulé « Vivre et travailler avec les chevaux » en septembre 2023. L'enjeu était de nourrir les réflexions des participants et mieux appréhender les multiples modes de vie entre humains et animaux.

Pour la troisième année consécutive, l'IFCE a participé au salon international du patrimoine culturel à Paris. Cette édition était consacrée à la thématique « transmission des savoir-faire ». Nous avons ainsi proposé des ateliers de démonstration du geste, en sellerie et en charroinerie. Lors d'une conférence, les enjeux de collecte et transmission des récits du projet « passeurs » ont été partagés.



Nos experts référents patrimoine Haras nationaux ont bénéficié d'une **visite apprenante à l'École portugaise d'art équestre** et au musée national des carrosses. L'objectif était de comprendre et analyser les actions de conservation et de valorisation, en Europe, d'un patrimoine hippomobile spécifique se rattachant à la catégorie « patrimoine scientifique, industriel et technique (PIST) ».

A l'occasion des journées du patrimoine en 2023, **une visite spécifique « patrimoine »** a été proposée, sur le site IFCE du Cadre noir de Saumur. Celle-ci mettait particulièrement en avant la place et l'héritage des femmes au sein du Cadre noir. Elle était soutenue par une vidéo d'entretiens avec des femmes écuyer, soigneuse ou vétérinaire. Cette vidéo est accessible sur Youtube.

Le Cadre noir bénéficie toujours d'une **exposition médiatique importante** : la communauté digitale du Cadre noir sur les médias sociaux a dépassé les 186 500 fans et 447 articles de presse citent le Cadre noir. Par ailleurs, l'exposition itinérante de photographies du Cadre noir a bénéficié de 417 jours de visibilité en France en 2023.



UNE EXPOSITION EXTRAORDINAIRE ET INÉDITE

En 2023, l'exposition « À la croisée des mondes du cheval : les Haras nationaux et le Cadre noir » est devenue réalité. À travers cinq modules scénographiés, elle présente plus de 300 ans de savoir-faire équestre français.

L'accent est particulièrement mis sur la pratique de l'équitation française et l'attelage de tradition, les voitures hippomobiles, la bourrellerie, la génétique et les races.

Créée pour l'occasion, une réplique miniature d'un véhicule hippomobile des Haras nationaux a mis en oeuvre des savoir-faire propres à l'IFCE et contribue à valoriser deux métiers d'art : le charron et le sellier.

Du 1^{er} juillet au 5 novembre 2023, le musée de la cavalerie de Saumur puis le Salon du cheval d'Angers en novembre, l'ont accueillie en cette année de lancement.



PERSPECTIVES 2024

Organisation avec les partenaires pour permettre la construction d'autres répliques miniatures de voitures hippomobiles.

Participation aux journées européennes des métiers d'art et renouvellement de l'implication de l'IFCE lors des journées européennes du patrimoine.

Création d'alliances et adhésion à des réseaux professionnels de la culture.

Parution d'ouvrages : tome 5 « Les passeurs du Cadre noir », un inédit « Les passeurs des jeux olympiques et paralympiques », ainsi qu'un livre photographique sur le patrimoine des Haras nationaux.

Accueil de l'exposition « A la croisée des mondes du cheval » par le Haras national de Saint-Lô puis le Haras national de Tarbes.

Production et mise en ligne de vidéos de médiation culturelle concernant les savoir-faire Haras nationaux en lien avec les voitures hippomobiles de tradition.



Envie de voir l'exposition ?

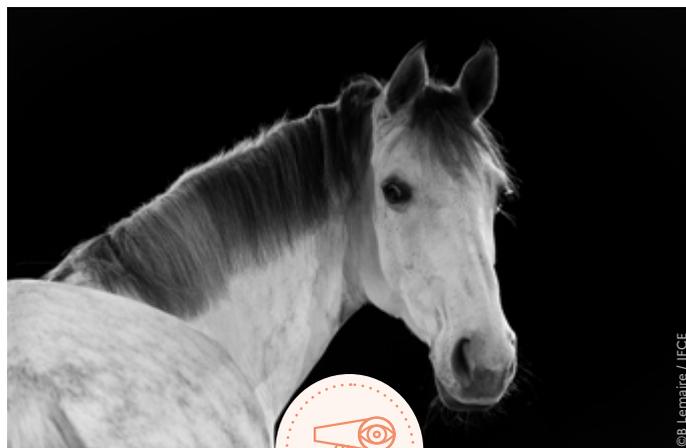


Une nécessaire professionnalisation des activités de mécénat

L'opération « parrainer un cheval » rencontre un public croissant et sensible à nos actions. Parmi les parrains, on note une nette augmentation de passionnés « grand public » et une croissance du taux des fidèles qui représentent 63% des donateurs en 2023. Une « journée des parrains » a permis à 88 d'entre eux de s'immerger au sein du site du Cadre noir de Saumur et de rencontrer les chevaux parrainés. Grâce aux sommes récoltées, deux films sont en réalisation pour assurer la dissémination de l'Équitation de tradition française.

Trois entreprises poursuivent leur engagement à nos côtés sous forme de **dons en compétences**. Citons la maison saumuroise Bouvet Ladubay partenaire historique, Hermès qui soutient les formations en sellerie/harnachement et le groupe Leuké pour sa participation au projet de protection de la ressource en eau.

Les relations avec les membres des **deux cercles des mécènes, celui du Cadre noir et celui du Haras national d'Uzès** se sont poursuivies en 2023. A Saumur, l'accueil des entreprises d'une des deux zones industrielles a permis de partager nos projets. A Uzès, le projet de création d'espace muséal se dessine et une rencontre avec le Rotary Club a été organisée. Les fonds issus de ces contacts serviront à la dotation initiale du futur fonds de dotation (voir encart).



© B. Lemaire / IFCE

CHEVAL, PATRIMOINE D'AVENIR LE FONDS DE DOTATION DE L'IFCE

En 2023, l'IFCE a établi les modalités juridiques et stratégique de mise en œuvre et de fonctionnement d'un fonds de dotation, imaginé dès 2022. Le projet a été présenté en conseil d'administration en novembre 2023. La mission du fonds de dotation, en réponse aux missions de l'IFCE et aux besoins de la filière équine, est de « rendre le cheval acteur des enjeux sociétaux actuels et futurs ».

Les projets pourront être éligibles au sein de trois axes de développement :

conforter la place du cheval dans le développement de la société et des territoires ;

préserver, transmettre et vitaliser les patrimoines et les savoir-faire ;

développer la recherche, le développement et l'innovation

Après création, le fonds de dotation aura un objectif de collecte de 200 000 € en 2024 pour financer des projets d'intérêts généraux.

33 156€

collectés par l'opération « parrainer un cheval »

96 535€

de dons en nature et en compétences

11 000€

récoltés par le cercle des mécènes
du Cadre noir

141 191€

de fonds assurés par le mécénat au total
(+27% par rapport à 2022)

PERSPECTIVES 2024

L'opération « parrainer un cheval » se poursuivra en régie directe, avec un objectif de 35 000€. Cela financera plusieurs projets liés à la valorisation, la transmission et le rayonnement des actions du Cadre noir en faveur de l'Équitation de tradition française.

- Les autres opérations seront conduites en régie indirecte, par le biais du fonds de dotation qui aura, pour la première année, un objectif de collecte de 200 000 €.

L'Équitation de tradition française, perpétuée par le Cadre noir de Saumur

2023 est une année record en termes de fréquentation pour l'activité saumuroise. Les actions de médiation culturelle que sont les visites guidées du site, mais également les représentations du Cadre noir, sont concernées. L'année 2023 a également été marquée par plusieurs représentations à l'extérieur, en grande ou petite formation.

A Saumur, la hausse s'explique en partie par le **retour conséquent des groupes mais aussi de la clientèle européenne et internationale**. En effet, les Anglais étaient largement présents sur l'ensemble de l'année ainsi que les Allemands, les Belges et les Néerlandais. De nombreuses actions de promotion ciblées depuis ces dernières années contribuent également à cette augmentation.

La fréquentation des visites du site de Saumur et le remplissage des neuf galas annuels dépassent les objectifs. Trois dates de « matinales », représentations courtes et pédagogiques du travail des écuyers, ont été ajoutées en cours de saison. Le remplissage de certaines matinales peut être amélioré.

Les écuyers du Cadre noir ont mis en lumière **l'Équitation de tradition française** lors des 50 ans de l'École Royale Andalouse d'Art Équestre de Jerez en juillet 2023. Par ailleurs, le Mont-Saint-Michel et Orléans ont accueilli respectivement trois et deux soirées de gala.

Des partenariats ont permis de **plus petites représentations** à l'occasion des journées du livre et du vin à Saumur en mars, du Saumur Cheval Festival au château de Saumur en mai, du 40^{ème} anniversaire du quatrième régiment de chasseurs à Gap en juillet et dans le cadre du carrousel des écoles militaires de Saumur en juillet.



LES PRODUITS DÉRIVÉS CADRE NOIR ET HARAS NATIONAUX ONT DU SUCCÈS

Les recettes de la boutique ont atteint la somme de 335 000 € HT en 2023. Cet excellent résultat prouve que le catalogue des produits dérivés des marques Cadre noir et Haras nationaux est adapté au public et rencontre un franc succès.

En 2023, en dehors de la boutique permanente du site de Saumur, les produits dérivés étaient également disponibles au sein du stand IFCE aux salons : Cheval passion à Avignon, Salon international de l'agriculture, Equita'Lyons et salon du cheval d'Angers. La boutique accompagne aussi le Cadre noir en déplacement, au Mont-Saint-Michel et à Orléans en 2023.

PERSPECTIVES 2024

La programmation de la saison 2024 à Saumur prévoit 23 dates de matinales et 12 soirées de galas au total. Le Printemps des écuyers accueillera Cordoba Equestre (Cordoue).

De nombreux déplacements à l'extérieur sont programmés : Bordeaux en février, Nantes en mars, Paris le 14 juillet, le carrousel de Saumur en juillet, Lille en septembre et Lisbonne en novembre.

Dans le cadre des olympiades culturelles, des représentations se dérouleront au château de Vincennes début juin pour un public de scolaires, puis à La Villette mi-juin en collaboration avec l'Académie équestre de Versailles et enfin à Jardy début juillet en partenariat avec l'ensemble musical Insula Orchestra.



99%
taux de remplissage des galas à Saumur
56%
taux de remplissage des matinales à Saumur
42 596
spectateurs à Saumur (galas et matinales)
54 533
visiteurs du site de Saumur
1 472 219€
chiffre d'affaires billetterie (H.T.)
355 340€
chiffre d'affaires prestations extérieures (H.T.)
335 000€
chiffre d'affaires boutique (H.T.)
2 162 559 €
chiffre d'affaires total (H.T.)



eAdobeStock

Troisième partie

L'IFCE S'ENGAGE EN FAVEUR DE PRATIQUES DE GESTION EFFICIENTES, ÉTHIQUES ET DURABLES

- Poursuivre l'engagement de l'IFCE en faveur du développement durable et de l'écoresponsabilité p.43
- Moderniser nos systèmes d'information pour une transition numérique de l'IFCE p.45
- Déployer massivement les procédures et outils du management par projets p.46
- Accompagner les agents dans le cadre du nouveau COP 2023-2027 p.47
- Suivre l'exercice financier et faire progresser le modèle économique p.51
- Faire évoluer nos outils de communication et de marketing conformément au nouveau contrat d'objectifs et de performance de l'IFCE p.53



POURSUIVRE L'ENGAGEMENT DE L'IFCE *en faveur du développement durable et de l'écoresponsabilité*

La charte des 16 engagements éco-responsables de l'IFCE définit des objectifs et structure les actions portées par les agents de l'établissement. En 2023, l'action majeure a été la finalisation d'un bilan des émissions de gaz à effet de serre de l'établissement.

Le **bilan des émissions de gaz à effet de serre** finalisé en 2023 en utilisant les données de consommations de l'année 2021, permet d'avoir une estimation des émissions de l'IFCE. On distingue celles liées à l'énergie, par exemple les consommations de fuel, de gaz ou de carburant de celles liées aux chevaux à travers leur digestion et la gestion du fumier. Au total l'IFCE a émis 2034 tonnes d'équivalent CO₂. En parallèle, les actions concrètes se sont poursuivies pour réduire nos émissions.

Le **remplacement des chaudières à fuel et gaz** des bâtiments administratifs de Pompadour et Saumur par des pompes à chaleur a d'ores et déjà permis de réduire ces émissions d'environ 7 %.

Par ailleurs, des **forges électriques** ont remplacé certaines forges de maréchalerie à charbon à Saumur, permettant une réduction des émissions de CO₂ estimée à 6 tonnes.

Des **boîtiers télématiques ont été testés sur dix véhicules de l'IFCE** de manière à analyser les déplacements. Leur déploiement sur la flotte de véhicules de l'IFCE doit permettre une optimisation des déplacements, d'adapter la transition vers l'électricité, ou encore d'inciter au report modal.

De nombreux agents ont pu bénéficier d'ateliers **« 2 tonnes » et « fresque du climat »**. Deux agents se sont formés à l'animation de ces outils de sensibilisation de manière à poursuivre leur déploiement au sein de l'IFCE.

Une convention a été signée avec le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine pour le site IFCE du Cadre noir de Saumur. Elle permettra la **réalisation d'inventaires naturalistes et l'évaluation du patrimoine naturel du site classé « espace naturel sensible »** et un accompagnement technique pour l'aménagement paysager.

PERSPECTIVES 2024

Déploiement des boîtiers télématiques sur plus d'une centaine de véhicules.

•
Etablissement d'un plan d'actions à partir des résultats du bilan des émissions de gaz à effet de serre. Elargissement de ce bilan aux émissions indirectes de l'IFCE.



ESSAI DE LITIÈRE EN CARTON SUR LE SITE IFCE DU PIN-AU-HARAS

Cet essai avait pour but de diminuer la quantité de fumier produite, dans une démarche d'éco-responsabilité. Le choix s'est porté sur une litière en copeaux de carton car il n'existe pas de références sur l'utilisation de ce type de litière dans la filière. Plusieurs aspects ont été étudiés lors de l'essai : bien-être au travail, bien-être animal, gestion du fumier, économie.

Il ressort de cet essai, réalisé sur dix chevaux, que ce type de litière serait équivalent aux autres litières alternatives non consommables pour l'entretien. En termes de bien-être animal, les chevaux passent moins de temps à s'alimenter et en sommeil profond la nuit que sur paille. Le volume de fumier est bien réduit.



© IFCE



© IFCE



EXTENSION DU BÂTIMENT DE DIRECTION DU SITE DE SAUMUR : UNE RÉALISATION EXEMPLAIRE

La réorganisation territoriale de l'établissement a conduit à l'arrivée d'un nombre important d'agents sur le site de Saumur. Ils ont au départ été hébergés, pour la plupart, dans des bâtiments modulaires.

En début d'année, après 18 mois de travaux, c'est un bâtiment vertueux qui les a accueillis.

En effet, cette construction, éco-conçue par Thierry Le Borgne, repose sur des pieux et est tout en bois. Grâce aux panneaux photovoltaïques répartis sur le toit et à son isolation, elle est à énergie positive, ce qui a permis d'arrêter la chaudière à gaz du bâtiment original. Sur deux niveaux et plus de 600 m², bureaux, espaces ouverts et salles de réunion constituent la majeure partie de l'agrandissement. Après quelques mois d'occupation, les agents confirment que travailler dans ce bâtiment est très agréable.

Il a été inauguré par Marc Fesneau, ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire,

Alain Tisseuil, président du conseil d'administration de l'IFCE et Jean-Roch Gaillet, directeur général, le 7 juillet 2023 à l'occasion de la signature du COP 2023-2027.



© B. Lemaire / IFCE





MODERNISER NOS SYSTÈMES D'INFORMATION *pour une transition numérique de l'IFCE*

L'année 2023 a vu l'aboutissement de plusieurs projets permettant d'offrir à nos usagers et nos agents de nouveaux outils.

En externe, une nouvelle version de l'application **Stats & Cartes**, outil de statistiques dédié à la filière équine, a été dévoilée. De même la **boutique en ligne de l'IFCE** a fait peau neuve en 2023.

En interne, deux projets majeurs ont été menés : l'intégration d'une nouvelle **application pour assurer le suivi de la cavalerie** de l'IFCE et le remplacement du **logiciel de suivi de projets**.

La direction des systèmes d'information a poursuivi le projet de nouvel **outil à destination des contrôleurs sanitaires**. Celui-ci inclut une application mobile permettant de réaliser les saisies des contrôles directement sur le terrain, mais aussi une application bureau dédiée au suivi administratif.

D'autre part, le travail relatif à la **sécurité de notre système d'information** s'est poursuivi en s'appuyant sur les recommandations de l'agence nationale de sécurité des systèmes d'information (ANSSI). La sécurité est une préoccupation du quotidien. Avec un partenaire spécialisé, des campagnes de sensibilisation et d'évaluation des agents ont été réalisées.

Enfin, afin de se mettre en capacité de répondre aux besoins du contrat d'objectifs et de performance 2023-2027, l'IFCE a procédé à un **diagnostic de son système d'information**. Ce dernier avait pour objectif de définir une méthodologie

de travail et une organisation à mettre en place pour répondre aux enjeux identifiés. L'un des enjeux concerne la modernisation du système d'information du SIRE, l'autre est plus globalement la transition numérique de l'IFCE.

PERSPECTIVES 2024

- Mise en production de l'outil dédié aux contrôleurs sanitaires.
-
- Poursuite des opérations de sensibilisation des agents à la sécurité informatique.
-
- Mise en œuvre du plan d'actions élaboré suite au diagnostic du système d'information.
-

PROJET D'ÉTABLISSEMENT

2023-2027



DÉPLOYER MASSIVEMENT LES PROCÉDURES ET OUTILS *du management par projets*

En 2023, le rôle de la cellule de pilotage du management de projets s'est encore précisé, avec une animation plus forte de référents répartis au sein des pôles ou délégations territoriales de l'IFCE. Le nouvel outil de gestion de projets a été déployé.

L'**animation métier des référents mode projet** de l'IFCE, identifiés au sein de chaque pôle et territoire s'est poursuivie en 2023, en partie avec l'appui d'un intervenant extérieur.

Le **suivi analytique des projets** est encouragé pour mieux suivre l'engagement en moyens humains et budgétaires. Il a été testé au sein d'une direction et son déploiement a démarré.

Le **nouvel outil de gestion de projets** installé en 2023 permet de gagner en efficacité sur le suivi de nos nombreux projets. Il en permettra aussi un recensement actualisé régulier. L'objectif principal est de permettre aux managers d'avoir une vision exhaustive et transversale des projets menés pour la filière et de leur avancement.

De façon collaborative, une **grille d'aide à la décision** a été élaborée. Elle a pour rôle de faciliter les décisions de priorisation pour les commanditaires, les managers et les chefs de projet.

Enfin, pour mieux répondre aux attentes du COP 2023-2027, un rapprochement des différents pôles nationaux a amélioré la transversalité grâce à l'**échange des stratégies et adhésions entre nos missions**.

Toutes les expériences acquises au cours du projet d'établissement 2018-2022 vont contribuer à la réussite du **nouveau projet d'établissement**, dont la construction s'est déroulée en 2023. Celui-ci met en exergue dix chantiers de la transformation. Au sein de chaque chantier, entre un et quatre projets ont été identifiés. Nos procédures et outils faciliteront leur suivi.

PERSPECTIVES 2024

Mise en application des procédures et outils dans le cadre du suivi du projet d'établissement 2023-2027.

•
Poursuite du déploiement de l'outil de gestion de projets auprès d'un plus grand nombre d'agents de l'établissement.



ACCOMPAGNER LES AGENTS DANS LE CADRE *du nouveau COP 2023-2027*

Un dialogue social rénové et des avancées pour le quotidien des agents

L'année 2023 était l'année de transition entre deux COP. Durant cette année, la direction des ressources humaines a assuré l'accompagnement des agents dont les missions sont en dehors du COP de l'IFCE, tout en travaillant à préparer les compétences de l'établissement 2023-2027. L'année 2023 a également été ponctuée de mesures nationales mises en œuvre par les équipes : revalorisation du point d'indice de + 1,5% au 1^{er} juillet, prime de pouvoir d'achat exceptionnelle du pouvoir d'achat à l'automne et revalorisation du forfait mobilités durables.



Après l'organisation des élections professionnelles fin 2022, **les nouvelles instances du comité social d'administration de l'établissement (CSA-E) et de la formation spécialisée (FS-E) ont été installées dès janvier 2023**. Ce calendrier a permis de mettre en œuvre un dialogue social rénové et de travailler à la préparation d'un agenda social partagé.

Ce cadre, nouveau au sein de l'établissement, priorise les sujets transverses de dialogue social afin d'assurer une meilleure efficacité des échanges. C'est de cette manière que l'établissement a pu introduire un nouveau régime indemnitaire au profit des agents contractuels exerçant des fonctions dans le numérique et l'informatique.

Plusieurs chantiers ont également pu être menés en parallèle de l'agenda social. Ainsi, la reconnaissance de l'expertise de certains chercheurs ayant une habilitation à diriger des recherches a été validée. Par ailleurs, le corps des personnels techniques et pédagogiques du ministère chargé des sports a été intégré dans le dispositif du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP).

UNE GESTION DE PROXIMITÉ MODERNISÉE

Afin de continuer à saisir au plus près du terrain les besoins des directions et des agents, les équipes des ressources humaines se sont déployées en 2023 sous forme d'ateliers thématiques, notamment à Uzès et à Saumur. **Chaque agent a obtenu des réponses à sa situation personnelle.** Ces chantiers ont été d'autant plus efficaces que la totalité des dossiers individuels des agents a été dématérialisée en 2023, marquant ainsi la fin des fameux dossiers papiers des agents, parfois volumineux !

Dans ce choix de la dématérialisation, **la campagne des entretiens professionnels qui a été conduite en 2023 portant sur l'année 2022 s'est tenue exclusivement sur le logiciel métier dédié,** pour un meilleur suivi des documents et une meilleure coordination avec les demandes de formation.

UNE NOUVELLE DYNAMIQUE DE LA GESTION DES COMPÉTENCES

Afin de répondre au COP 2023-2027, la direction des ressources humaines s'est employée à **identifier et préparer les compétences nécessaires et évolutives.** Pour ce faire, l'établissement a formalisé, pour la première fois, un plan de formation en réunissant une commission formation qui intègre des représentants du personnel et des agents des différentes directions. Ce plan permet de prioriser les besoins en formation, à travers un budget confirmé (supérieur à 500k€) qui souligne l'effort réalisé par l'établissement pour la montée en compétence des agents.

Pour compléter le plan, **certains parcours métiers ont été identifiés afin d'offrir des perspectives d'évolution professionnelle** à l'ensemble des agents. L'enjeu est de faire connaître les compétences nécessaires aux fonctions identifiées dans ces parcours, la priorité étant donnée au parcours « manager », dont le premier sera mis en oeuvre dès début 2024.

90,1/ 100

index de l'égalité professionnelle à l'IFCE
(année de référence 2022)

585

ETPT sous plafond au 31 décembre 2023 ;
614 agents en effectif physique

74

personnes ont rejoint l'IFCE en 2023,
dont 30 en recrutement direct sur poste pérenne

73

personnes ont quitté l'IFCE dont 17 départs
en retraite et 7 mutations ou détachement

7

agents ont bénéficié d'une mobilité interne

14

nouveaux apprentis ont intégré l'IFCE,
10 ont terminé leur cursus

Cette dynamique, qui ouvre le nouveau COP, s'exprime également à travers les recrutements effectués en 2023 : 38 agents ont été directement recrutés à des postes pérennes.

Par ailleurs l'IFCE a présenté et diffusé son rapport social unique portant sur l'année 2022. **L'index d'égalité professionnelle calculé pour l'année 2022 et publié fin 2023 s'élève à 90,1/100.** Ce score traduit l'équité salariale de l'établissement.

Enfin l'ensemble de cette politique de ressources humaines s'est traduit par un budget de 39 105 157,58 € (+ 2% / 2022), strictement conforme au budget initial présenté en conseil d'administration fin 2022.

L'INDEX D'ÉGALITÉ
PROFESSIONNELLE
À L'IFCE

90,1/100



Faire évoluer nos pratiques pour une meilleure prise en compte des conditions de travail

L'année 2023 a été marquée par la mise en place de nouvelles instances représentatives du personnel dont la formation spécialisée d'établissement qui traite des questions d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail.

UNE NOUVELLE INSTANCE, POUR UNE NOUVELLE FAÇON DE TRAVAILLER

Les équipes se sont appuyées sur le **plan de prévention des risques psychosociaux et de qualité des conditions de travail**. Celui-ci a été construit par l'ensemble des acteurs de la prévention que sont les représentants du personnel, la direction générale, les assistants de prévention et le département prévention, santé au travail des ressources humaines.

Des groupes de travail ont été mis en place sur les projets les plus importants :

- élaboration d'un guide de traitement des situations de violence vis-à-vis des agents de l'IFCE et des usagers des sites, dont le déploiement s'effectuera en 2024,
- partage et redéfinition du rôle et des missions des assistants de prévention.

UNE COMMUNICATION INTERNE PLUS SOUTENUE

L'année 2023 est aussi l'année pendant laquelle un effort de communication interne a été réalisé sur de nombreux sujets ayant trait à la santé, à la sécurité et aux conditions de travail. Nous pouvons citer, à titre d'exemple, la **campagne de communication via des affiches et des dépliants, relative à la prévention à l'encontre des agissements sexistes et des violences sexuelles**.

D'autres actions de sensibilisation à des enjeux de santé publique ont été réalisées telles que la participation à des **actions dans le cadre d'« Octobre rose », du Duo Day ou encore l'organisation d'un café quizz sur le handicap**.

DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS POUR AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL ET DIMINUER LES ACCIDENTS

Des **tests d'exosquelettes pour lutter contre l'usure professionnelle ont été réalisés auprès des maréchaux-ferrants et des soigneurs**. Pour ces derniers, les tests n'ont pas été concluants. Pour les maréchaux-ferrants, des exosquelettes ont été achetés fin 2023. Ceux-ci limitent et diminuent la sollicitation des lombaires pendant les postures contraignantes de longue durée.

Enfin, une vingtaine d'agents travaillant principalement à un bureau a été dotée de bureaux **assis-debout** durant l'année, permettant ainsi de varier la position de travail pendant la journée.



Ces actions continueront de se développer dans les années à venir, en lien avec les services de santé au travail et les assistantes sociales.

Enfin, une charte a été signée avec Ligu'Entreprise, dans le but de développer des actions de sensibilisation aux enjeux de santé publique sur différentes thématiques, dont le cancer.

En 2023, l'établissement a recensé 32 accidents de travail, trois accidents de trajet et 20 incidents. Il s'agit de la **deuxième année de diminution des accidents de travail**. Les actions de prévention et d'amélioration des conditions de travail, mises en œuvre par les assistants de prévention en lien avec l'encadrement de proximité, portent leurs fruits. Cet effort doit perdurer.

357

visites médicales réalisées

32

accidents de travail
dont **24** avec arrêt de travail

7

Aménagements de poste
dont **5 dossiers** de demande de subvention
auprès du FIPHFP (Fonds pour l'insertion
des personnes handicapées
dans la fonction publique)

3

réunions de formation spécialisée
d'établissement



MISE EN ŒUVRE D'UN ATELIER DE SENSIBILISATION À L'ERGONOMIE À UZÈS

En janvier 2023, les agents de la délégation territoriale Arc méditerranéen de l'IFCE ont bénéficié d'une intervention de sensibilisation à l'ergonomie. Après une approche théorique en salle avec une ergonome, des rencontres individuelles en situation sur poste de travail ont été réalisées.

À l'issue de cet atelier, chaque agent a pu obtenir des références de matériel en adéquation avec ses besoins et les spécificités de son poste, afin d'être mieux équipé.

UNE MÉDECINE DE PRÉVENTION EFFICACE

Alors que de nombreux établissements publics sont confrontés à une pénurie de médecins du travail, l'IFCE est en capacité d'assurer le bénéfice de la médecine de prévention auprès de tous ses agents, répartis sur l'ensemble du territoire. Le médecin coordinateur du travail de l'IFCE et les différents services de santé auxquels les agents sont rattachés remplissent les obligations réglementaires. Les visites obligatoires et des visites « à la demande » sont assurées sur les sites. Certains examens ont pu être réalisés en distanciel, en entretien téléphonique ou en téléconsultation.

Au cours de l'année, le travail en **partenariat avec une psychologue du travail** s'est poursuivi dans le cadre de suivis individuels et d'accompagnements à la reprise. Des actions de médiation ont également eu lieu afin d'apaiser des situations de travail dégradées.



©M Commaert / IFCE



UNE FORMATION AU SERVICE DU BIEN-ÊTRE DES AGENTS IFCE ET DES ÉQUIDÉS

À Chignac, une formation à la manipulation des équidés difficiles a été organisée et sera renouvelée en 2024. L'intervention est réalisée par Sébastien Jaulin, responsable du débouillage du haras de Hus, spécialisé depuis plus de 15 ans dans l'éducation et la rééducation des chevaux.

Elle permet d'optimiser les pratiques de l'équipe en place mais aussi de former d'autres corps de métiers terrains tels que les contrôleurs IFCE. Ainsi 10 agents ont pu être formés lors de cette première session.

Ces interventions favorisent la sécurisation des agents IFCE dans l'exercice de leurs fonctions, permettent la diffusion des bonnes pratiques dans le cadre de leurs métiers et optimisent le bien-être des animaux manipulés.



©IFCE



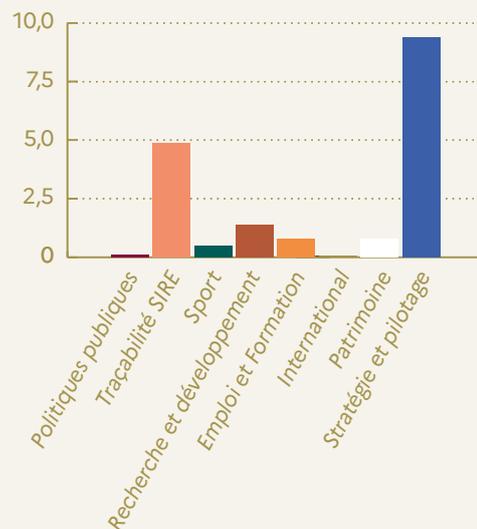
SUIVRE L'EXERCICE FINANCIER *et faire progresser le modèle économique*

L'année 2023 est une année budgétaire pivot à plusieurs titres. Elle est d'abord venue confirmer la reprise de l'activité amorcée en 2022. Elle marque ensuite un fléchissement très positif du modèle économique de l'IFCE, avec un développement des recettes propres qui viennent couvrir les dépenses de fonctionnement. Enfin les critères de suivi budgétaire ont été élaborés en cohérence avec ceux de la comptabilité analytique, dans le cadre de leur adaptation aux missions définies dans le nouveau COP.

Dépenses de fonctionnement, hors masse salariale

Le budget de fonctionnement 2023 de l'IFCE s'élève à 17 995 648 €, en deçà du budget rectificatif qui prévoyait une consommation de 18 134 640 €. Des efforts significatifs ont été réalisés au cours de l'année.

Répartition des dépenses de fonctionnement 2023, par activité de l'IFCE en M€.



Dépenses d'investissement

Le budget d'investissement voté au budget rectificatif n°1 pour 6 907 143 € a été engagé à hauteur de 5 853 056 € (85%). Comme chaque année, notons des dépenses d'investissement récurrentes telles que les équipements informatiques, ou le renouvellement de la cavalerie et des véhicules. En 2023, les principales opérations concernaient différents champs détaillés ci-après.

L'amélioration de la qualité de vie au travail et du développement durable :

- à Pompadour, aménagement du paddock de détente du terrain de cross du haras,
- à Saumur, finalisation de la rénovation des vestiaires des écuers et démarrage de la réhabilitation du centre médico-sportif,

- à Uzès, poursuite de l'amélioration des performances énergétiques, au plateau technique de Chamberet, acquisition d'un quad et d'un vélo électriques.

Le renforcement de la sécurité :

- au Pin-au-Haras, aménagement des portes de boxes à la jumenterie,
- à Pompadour, mise en sécurité du mur de l'hippodrome,

- à Saumur, achat d'un tapis de locomotion permettant la réathlétisation des chevaux en toute sécurité

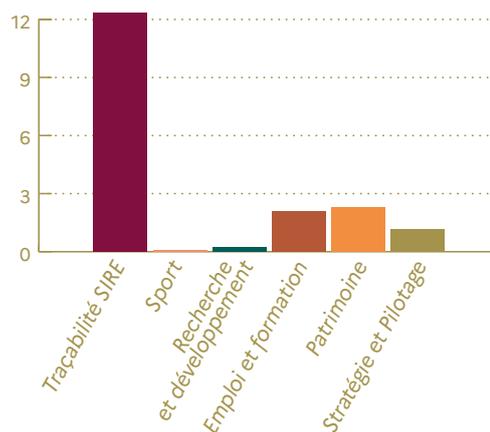
La communication : achat d'un nouveau stand modulaire pour assurer la visibilité de l'IFCE lors des salons nationaux, pour une durée de trois ans.

Recettes liées à l'activité

Les recettes propres encaissées sur les prestations vendues (hors subventions pour charge de service public, autres financements publics, recettes provenant des ressources humaines et FAFSEA) s'élevèrent à 18 118 436 € contre 17 292 717 € prévus au budget initial.

Il est à noter que les recettes propres couvrent largement les dépenses de l'enveloppe fonctionnement.

Répartition des recettes 2023 par activité de l'IFCE en M€.



Autres recettes : subventions pour charge de service public et cessions d'actifs

Les deux ministères de tutelle de l'IFCE assurent le financement de ses missions à travers des subventions annuelles. En 2023, le ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire a attribué une subvention de 30 663 915€ à l'IFCE. Celle du ministère des sports et des jeux olympiques et paralympiques était de 6 898 664€.

En 2023, l'IFCE a encaissé 29 625€ en cessions immobilières, 58 921€ en vente de chevaux et 174 836€ en vente de matériels.



ACTIVITÉS DU PILOTAGE DE GESTION DE L'IFCE

Un meilleur pilotage du contrôle de gestion est possible grâce à :

la convergence des référentiels relatifs au pilotage de l'établissement, au budget et à la comptabilité analytique, pour une continuité d'analyse et une cohérence d'ensemble accrues ;

l'élaboration et diffusion d'un outil de prévision des ETPt, par missions et directions, sur la durée du COP 2023-2027 ;

la mise en place et la diffusion régulière d'un tableau de bord de pilotage des ressources humaines, à destination des directions.

La cartographie des risques budgétaires et comptables et les plans d'actions associés, ont été approuvés par le conseil d'administration du 24 novembre 2023.

De nouveaux contrôles ont été mis en place, en particulier sur la chaîne de la dépense (respect des règles relatives aux engagements juridiques et aux services faits) et la procédure d'octroi de remises sur les recettes (mise en oeuvre d'un comité de revue des conventions avant octroi).

Des missions d'audit interne ont été réalisées, d'une part concernant la conformité de la dépense et, d'autre part, l'utilisation des subventions du ministère chargé de l'agriculture par une association de la filière équine.

Le modèle économique du pôle Equitation de tradition française sera évalué en 2024, conformément à un des objectifs du COP 2023-2027. Les contrôles relatifs à la gestion des crédits délégués seront renforcés suite à un travail conjoint entre l'IFCE et le ministère chargé de l'agriculture.



FAIRE ÉVOLUER NOS OUTILS DE COMMUNICATION ET DE MARKETING *conformément au nouveau contrat d'objectifs et de performance de l'IFCE*

La signature de contrat d'objectifs et de performance 2023-2027 de l'IFCE s'est déroulée le 7 juillet 2023. Pour les équipes en charge de la communication et de marketing, cela a généré des mises à jour majeures et un renouvellement de nos outils de communication institutionnelle.

Première étape : transformer les 15 objectifs stratégiques du COP en sept missions

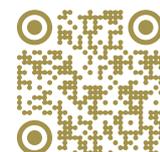
Dès le début de l'année 2023, en utilisant une version quasi définitive du COP 2023-2027 de l'établissement, le comité de direction générale a été sollicité pour **traduire les objectifs en missions de manière à devenir un outil de communication lisible.**

Sept missions ont été définies. Leur **intitulé** a vocation à rester identique pendant les cinq années de mise en œuvre du COP. La liste des sept missions de l'IFCE est la colonne vertébrale de toutes les actions de communication portées par l'établissement. Le rapport d'activité que vous lisez est construit selon ce sommaire.

Pour chaque mission, en complément de l'intitulé, un **texte résume les enjeux et activités** portés par les agents de l'IFCE. Ce texte sera actualisé si besoin au fil des années.

En parallèle de ces travaux, la direction générale de l'IFCE a soutenu la **production d'une version du COP 2023-2027 selon une mise en page professionnelle.** Un visuel de couverture a notamment été créé. Il est dorénavant très aisé de diffuser une version du COP visuellement attractive.

COP 2023-2027 de l'IFCE



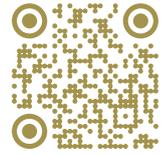
Ensuite : adapter et déployer la signature institutionnelle 2023-2027 « L'IFCE est toujours à vos côtés »

Un des grands enjeux identifiés pour 2023, et plus largement la durée du COP, est la proximité avec les cibles de l'IFCE. Les transformations successives de l'établissement l'avaient rendu moins évidente. La nouvelle signature institutionnelle s'est donc imposée facilement : « L'IFCE est toujours à vos côtés. ».

Les travaux relatifs à la définition des missions ont conduit à la déclinaison de cette signature en fonction des cibles principales de chacune. Ainsi, l'IFCE est toujours aux côtés des acteurs de la filière, des usagers, des sportifs, des curieux, des professionnels, des partenaires à l'international et des passionnés.



Visionnez le film de marque



UN FILM DE MARQUE POUR AFFIRMER LE RÔLE DE L'IFCE

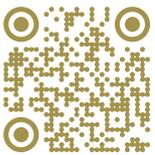
Les chevaux : certains les côtoient au quotidien, travaillent avec eux, travaillent pour eux. D'autres les font rentrer dans leur famille, par amour, par passion. L'IFCE les accompagne tous, dans leurs démarches, dans leurs projets, dans leur évolution. Ce film retrace l'histoire d'une famille qui décide d'accueillir des équidés : une jument réformée de centre équestre avec un potentiel de reproduction, un âne pour lui tenir compagnie puis le poulain né chez un éleveur. Au fil du temps l'avenir professionnel du fils de la famille se précise. Puis c'est la destinée du poulain que l'on suit, jusqu'à la première consécration du couple cavalier-cheval. Véritable court métrage, le film de marque de l'IFCE est destiné à mettre en valeur ses différentes missions qui restent parfois invisibles à un certain nombre d'acteurs de la filière équine, du passionné des chevaux jusqu'aux professionnels.

Enfin : rendre visibles les sept missions

Nous avons édité un dépliant qui décrit les sept missions de l'IFCE. Pour chaque mission sont précisés les éléments clés, à savoir la cible, l'intitulé et le texte résumant les enjeux et activités. Ce dépliant a été distribué en avant-première à tous les agents de l'établissement lors des journées organisées à Bourges en juin 2023 (voir p.14).

L'intégralité des outils de communication a été mise à jour. Les arborescences des sites internet ont été adaptées, les contenus également. Toutes les mentions de l'IFCE ont été mises à jour. La charte graphique a été adaptée pour intégrer les noms simplifiés des missions. Par exemple, le terme « politiques publiques » remplacera progressivement « accompagnement filière ». Le dossier de presse de l'établissement a été entièrement mis à jour.

Dossier de presse IFCE 2024



Au-delà des sept missions tournées vers l'externe, l'IFCE s'engage en faveur de pratiques de gestion efficaces, éthiques et durables. Le troisième axe du COP fixe deux objectifs stratégiques internes à l'IFCE. En communication, cela est traduit sous formes d'engagements rédigés ainsi : « L'IFCE développe la mesure de ses impacts économiques, sociaux et environnementaux, dans une logique de responsabilité sociétale des organisations. Une attention particulière est portée à la qualité du dialogue social, au management de proximité, à la qualité de vie et des conditions de travail, ainsi qu'à l'accompagnement au changement. L'IFCE renforce le pilotage et la sécurisation des fonctions financières. En tant qu'établissement public national, il tend vers l'exemplarité en matière de développement durable et de bien-être animal. »

PERSPECTIVES 2024

Une campagne de communication institutionnelle est programmée en 2024. Les sept premiers mois de l'année seront dédiés chacun à une mission de l'IFCE. Une vidéo courte et des insertions publicitaires (médias papier et digitaux) sont prévues.

En interne, nous poursuivrons le déploiement de ces nouveaux contenus, à chaque occasion.

Poursuite des actions promouvant l'image employeur de la marque IFCE.



L'IFCE SUR LE TERRITOIRE

aujourd'hui



Siège social



Plateaux recherche et développement :

Le Pin au Haras :
reproduction et génétique

Saumur :
équitation et performance sportive

Chamberet :
élevage, nutrition et santé

Uzès :
endurance, attelage et cheval au travail

En partenariat, l'IFCE est présent dans les centres INRAE :

Val-de-Loire (Nouzilly) : 2 agents

Clermont-Auvergne-Rhône-Alpes (Theix) : 1 agent

Occitanie-Toulouse : 1 agent

Occitanie-Montpellier : 2 agents

Île-de-France-Jouy-en-Josas-Antony : 1 agent



Quatre sites nationaux



Présence d'agents des six délégations territoriales



Pôles de formation

SOIT 30 IMPLANTATIONS

MISE À JOUR MARS 2024



Directrice générale
adjointe
Florence MÉA



Directeur général
Jean-Roch GAILLET

PÔLE TRAÇABILITÉ



Caroline TEYSSIER

Adjointe au Directeur général,
en charge des sites de Pompadour

SIRE



Sabrina SCIARRA

Adjointe à la directrice du SIRE

COMITÉ SIRE

- Suivi des dossiers : monte, naissances, propriété, importés, ONC-traçabilité
- Activités transverses : modernisation, accueil & assistance, qualité & extractions, juridique et relations OS, AMOA, communication & marketing



CONTRÔLE ET IDENTIFICATION DE TERRAIN

Julie SCHNEIDER

- Pilotage et animation des missions de contrôle sanitaire et d'identification terrain
- Plan de contrôle en lien avec la DGAI, le comité de pilotage, les DT IFCE et les DD(CS)PP en territoires

PÔLE DÉVELOPPEMENT, INNOVATION ET RECHERCHE



Sandie JARRIER



DÉVELOPPEMENT ET VULGARISATION

Sophie DANVY

Adjointe à la directrice du pôle

COMMISSION GÉNÉTIQUE ÉQUINE ET ASINE

- Projets de développement en réponse aux besoins de la filière
- Production de contenus vulgarisés



OBSERVATOIRES

Pascale HEYDEMANN

- Observatoire économique et social
- Observatoire des métiers et des formations



DIFFUSION

Sarah VAYSSADE

- Transfert des résultats et des connaissances



RECHERCHE ET INNOVATION

Marion CRESSENT

CONSEIL SCIENTIFIQUE

- Recherche appliquée
- Animation des plateaux techniques (Saumur, Chamberet, Le Pin-au-Haras, Uzès)

PÔLE ÉQUITATION DE TRADITION FRANÇAISE, PERFORMANCE SPORTIVE ET MOYENS ÉQUESTRES



Colonel Thibaut VALLETTE



François HUOT MARCHAND

Adjoint au directeur du pôle

ÉQUITATION DE TRADITION FRANÇAISE

COMITÉ CULTURE, PATRIMOINE ET UNESCO

- Présentations publiques du Cadre noir, visites et boutique
- Partenariats, mécénat et services aux clients
- Centre culturel

PERFORMANCE SPORTIVE

- Soutien à la politique sportive de la FFE et de la FFPM (pentathlon moderne)
- Ingénierie et expertise de l'innovation en matière de performance sportive
- Accompagnement des projets de performance des sportifs IFCE

MOYENS ÉQUESTRES DE L'IFCE

- Gestion de la cavalerie IFCE
- Service des écuries, harnachement du site de Saumur

CLINIQUE VÉTÉRINAIRE

- Soins aux chevaux
- Forge

DÉLÉGATIONS TERRITORIALES

Accompagnement à la filière, aux collectivités territoriales et aux services de l'État :
contrôle, traçabilité, identification, développement, diffusion, formation



Geneviève ARDAENS

NORD OUEST
(Normandie - Hauts-de-France - Île-de-France)



Alain MOURET LAFAGE
AUVERGNE - RHÔNE-ALPES



Gérard PARISOT
ARC MÉDITERRANÉEN
(Occitanie - PACA - Corse)



Anne CARRIOU-FEINDOUNO
OUEST (Pays de la Loire - Centre - Val de Loire - Bretagne)



Laetitia ANATOLE MONNIER
NOUVELLE-AQUITAINE



Daniel LAGNEAUX
EST
(Bourgogne - Franche-Comté - Grand Est)



Écuyer en chef
Colonel
Thibaut VALLETTE



AGENCE COMPTABLE

Hervé DOLMAIRE

PÔLE FORMATION PROFESSIONNELLE



Flavie BARILLER



Marion
LEVEAU

Adjointe à la directrice du pôle



Maud
DUPUY d'UBY

CONSEIL DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION

INGÉNIERIE ET EXPERTISE

- Ingénierie pédagogique, de formation et de certification
- Expertise technique et pédagogique au service de la filière

MISE EN OEUVRE DE FORMATIONS

- Quatre lieux principaux de formation (Saumur, Le Pin-au-Haras, Rosières-aux-Salines, Uzès)
- Formations en territoire

Thématiques : attelage et traction animale, équitation, gestion des équidés et conduite d'élevage, pratique autour de cheval, reproduction, sellerie.

PÔLE ACCOMPAGNEMENT FILIÈRE ET PILOTAGE STRATÉGIQUE



Eric LECLERC

ACTIVITÉS TRANSVERSES

- Suivi du COP et mise en œuvre du projet d'établissement
- Pilotage et programmation stratégique



ACCOMPAGNEMENT À LA FILIÈRE ÉQUINE

Guillaume BLANC

COMITÉ FILIÈRE

- Relations internationales
- équi-ressources (emploi, métiers, formations)
- Accompagnement filière dont sociétés mères et OS
- Appui aux tutelles pour les politiques publiques du cheval et de l'équitation



COMMUNICATION & MARKETING

Marion RENAULT

- Digital, éditorial, relations publiques (dont presse et salons), relation client, offre de produits et services



SYSTÈMES D'INFORMATION

Christophe COUNY

- Études, exploitation et suivi des outils informatiques
- Infrastructure, urbanisme, architecture et support

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL



Jean-Baptiste PATIER

ACTIVITÉS TRANSVERSES

- Patrimoine de l'IFCE
- Affaires juridiques
- Développement durable
- Sécurité des systèmes d'information et logistique



RESSOURCES HUMAINES

- A pouvoir -
Secrétaire général adjoint et DRH

- Gestion administrative des personnels
- Emplois, compétences, formations
- Prévention et sécurité au travail



BUDGET ET FINANCES

Chantal GERAUD

- Centralisation des recettes
- Centralisation des dépenses (fonctionnement et investissement)



PILOTAGE ET AUDIT INTERNE

Olivier FAYAT



SANTÉ AU TRAVAIL

Benoît DOREMUS

SITES NATIONAUX



SITES IFCE DE SAUMUR

Olivier LEGOUIS

Logistique : Laurent COIFFARD



SITE IFCE DU HARAS NATIONAL DU PIN

Cécilia VADON



SITES IFCE DE POMPADOUR

Caroline TEYSSIER

Haras national de Pompadour : Guy LAGRAVE



SITE IFCE DU HARAS NATIONAL D'UZÈS

Julie BIBOUD

PARTENAIRES de l'IFCE

TUTELLES



GOVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

Ministère de l'agriculture
et de la souveraineté
alimentaire

Ministère des sports et
des jeux olympiques
et paralympiques

Ministère de l'économie,
des finances et de la
souveraineté industrielle
et numérique

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



PARTENAIRES DE PROJETS CITÉS DANS CE RAPPORT D'ACTIVITÉ





DIRECTEUR DE PUBLICATION

Jean-Roch Gaillet, directeur général de l'IFCE

COORDINATION

Marion Renault, directrice communication
& marketing – IFCE

CRÉATION

Sophie B. Graphisme, Brive-la-Gaillarde (19)

IMPRESSION

Addigraphic - Blois

ÉDITION

Institut français du cheval et de l'équitation - IFCE
170 avenue du Cadre noir
49400 Saumur
Contact : 0 809 10 01 01 ou info@ifce.fr
www.ifce.fr

Mars 2024

Couverture

En une :

Autour de l'œil de Sertorius de Rima Z*IFCE (voir p. 25),
gravitent les sept missions de l'IFCE en réponse
aux besoins de l'Etat et de la filière équine.
Elaborées pour la période 2023-2027, elles sont assorties
d'un axe stratégique de gestion interne qui nous engage
en faveur de pratiques de gestion efficaces,
éthiques et durables.

L'IFCE est toujours à vos côtés

